
Mémoire en science politique[BR]- "Comment la transformation de la politique étrangère chinoisesous Xi Jinping a-t-elle influencé les dynamiques sécuritairesrégionales en mer de Chine méridionale ?"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Smits, Axel

Promoteur(s) : Lika, Liridon

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en relations internationales

Année académique : 2023-2024

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/22148>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



LIÈGE université
Droit, Science Politique
& Criminologie

**Comment la transformation de la politique étrangère chinoise
sous Xi Jinping a-t-elle influencé les dynamiques sécuritaires
régionales en mer de Chine méridionale ?**

SMITS Axel
S181529

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Master en sciences politiques, orientation
générale à finalité spécialisée en Relations Internationales.

Promoteur :

Monsieur Liridon LIKA

Lecteurs :

Monsieur Eric FLORENCE
Monsieur Sébastien SANTANDER

Année académique 2023-2024

Remerciements

Je souhaite d'abord exprimer mes remerciements à mon promoteur, Monsieur Liridon Lika, dont les conseils ont été essentiels à la réalisation de ce travail. Sa disponibilité a grandement contribué à la qualité de ce travail.

Ensuite, je remercie également mes lecteurs pour leur temps et leurs retours constructifs, qui ont permis de perfectionner mes analyses.

Enfin, je remercie mes amis et ma famille pour leurs encouragements tout au long de ce travail. Je remercie spécialement Jean-Paul, qui a pris le temps de relire ce mémoire et de corriger les fautes d'orthographe.

Table des matières

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	1
INTRODUCTION	2
MÉTHODOLOGIE	4
1. CADRE THÉORIQUE	5
1.1. LES FONDEMENTS DU RÉALISME EN RELATIONS INTERNATIONALES	5
1.2. LES CONCEPTS CLÉS DU RÉALISME APPLIQUÉS AU CAS D'ÉTUDE.....	7
1.2.1. <i>L'anarchie systémique des relations internationales et l'État comme acteur central</i>	7
1.2.2. <i>L'équilibre des puissances et le dilemme de sécurité</i>	8
1.2.3. <i>Le réalisme offensif</i>	10
1.3. JUSTIFICATION DU CHOIX THÉORIQUE POUR L'ANALYSE DU CAS D'ÉTUDE	11
2. LA TRANSFORMATION DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE CHINOISE SOUS XI JINPING.....	12
2.1. L'ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE DU PROFIL BAS.....	12
2.2. LA RUPTURE AVEC LA POLITIQUE DU PROFIL BAS SOUS XI	14
2.2.1. <i>Le nationalisme comme fondement idéologique</i>	15
2.2.2. <i>La sécurité comme priorité absolue</i>	16
2.2.3. <i>La militarisation comme manifestation de la puissance retrouvée</i>	17
3. MER DE CHINE MÉRIDIONALE : UN THÉÂTRE GÉOSTRATÉGIQUE	19
3.1. DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DE LA MER DE CHINE MÉRIDIONALE	19
3.2. LES ENJEUX STRATÉGIQUES DE CES EAUX DISPUTÉES	20
3.2.1. <i>L'importance des routes maritimes</i>	21
3.2.2. <i>Les potentielles réserves importantes en hydrocarbures</i>	22
3.2.3. <i>La richesse en ressources halieutiques</i>	23
3.2.4. <i>Les enjeux politiques et militaires</i>	24
3.3. BRÈVE INTRODUCTION AU CONFLIT ET AUX REVENDICATIONS TERRITORIALES CHINOISES.....	26
4. L'ÉVOLUTION DES STRATÉGIES DE CONSOLIDATION DE PÉKIN EN MER DE CHINE MÉRIDIONALE	30
4.1. LA STRATÉGIE GLOBALE DE LA CHINE EN MER DE CHINE MÉRIDIONALE	31
4.1.1. <i>La consolidation incrémentale des revendications chinoises</i>	31
4.1.2. <i>Illustration : l'expansion de la milice maritime chinoise depuis 2013</i>	33
4.2. LA MILITARISATION DE LA MER DE CHINE MÉRIDIONALE PAR PÉKIN	34
4.2.1. <i>Centralisation et renforcement de la puissance maritime chinoise</i>	34
4.2.2. <i>Projection de la puissance par la poldérisation et le déploiement d'équipements militaires</i>	36

4.3.	CONSÉQUENCES SÉCURITAIRES DE L'ASSERTIVITÉ CHINOISE	39
5.	RÉPONSES STRATÉGIQUES RÉGIONALES À L'EXPANSION CHINOISE	40
5.1.	LES STRATÉGIES DE RÉÉQUILIBRAGE INTERNE FACE À L'EXPANSION CHINOISE	40
5.2.	LES STRATÉGIES DE RÉÉQUILIBRAGE EXTERNE FACE À L'EXPANSION CHINOISE.....	42
5.2.1.	<i>L'inefficacité de l'ASEAN dans les stratégies de rééquilibrage régional</i>	<i>43</i>
5.2.2.	<i>Le renforcement des alliances pour contrer la projection chinoise : cas du Vietnam et des Philippines.....</i>	<i>45</i>
	CONCLUSION	52
	BIBLIOGRAPHIE.....	54
	ANNEXES	71

Acronymes et abréviations

AIE : Agence internationale de l'énergie

AMTI : Asia Maritime Transparency Initiative

APL : Armée populaire de libération

ASEAN : Association des nations de l'Asie du Sud-Est

CNUDM : Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

COC : Code de Conduite

CPA : Cour permanente d'arbitrage

EDCA : Accord de coopération renforcée en matière de défense entre les États-Unis et la république des Philippines

GNL : Gaz naturel liquéfié

MCM : Mer de Chine méridionale

MMC : Milice maritime chinoise

PLAN : Marine de l'Armée populaire de libération

PCC : Parti communiste chinois

RDC : République de Chine

RPC : République populaire de Chine

SIPRI : Stockholm International Peace Research Institute

USEIA : Agence d'information sur l'énergie des États-Unis

ZEE : Zone économique exclusive

Introduction

Le conflit en mer de Chine méridionale (MCM) est un enjeu géopolitique ancien, marqué par des revendications territoriales multiples et complexes. Depuis plusieurs décennies, cette région, essentielle tant pour ses ressources naturelles que pour les routes maritimes qui la traversent, est le théâtre de tensions récurrentes entre la Chine et d'autres États riverains qui revendiquent également certains territoires : Brunei, les Philippines, le Vietnam, la Malaisie et Taïwan. Toutefois, l'intensification récente du conflit coïncide avec l'arrivée de Xi Jinping à la tête de l'État chinois en 2012, qui a marqué un tournant dans la politique étrangère chinoise. Sous Xi, la Chine a adopté une approche beaucoup plus assertive en MCM, cherchant à affirmer sa souveraineté de manière plus coercitive. En 2012, la prise de contrôle du récif de Scarborough, revendiqué également par les Philippines, a illustré cette nouvelle posture. Depuis, les incidents en MCM n'ont cessé de croître et ont précipité la militarisation de la région. La situation demeure aujourd'hui extrêmement instable et pose des défis sécuritaires majeurs pour les États impliqués.

Face à cette escalade des tensions, une question centrale se pose : « **Comment la transformation de la politique étrangère chinoise sous Xi Jinping a-t-elle influencé les dynamiques sécuritaires régionales en mer de Chine méridionale ?** ». L'hypothèse de ce travail est que la politique étrangère plus assertive adoptée par la Chine sous Xi a non seulement modifié la stratégie chinoise en MCM, la rendant plus coercitive, mais a également redéfini l'équilibre régional des puissances. Les « dynamiques sécuritaires régionales » font référence à l'évolution stratégique des autres États revendicateurs, influencés par l'expansion chinoise. Ces dynamiques incluent donc la manière dont la Chine modifie l'équilibre des puissances par ses stratégies agressives de consolidation territoriale et militaire, ainsi que la manière dont les États riverains, surtout le Vietnam et les Philippines dans le cadre de ce travail, ajustent leurs propres stratégies de sécurité en réponse à cette agressivité. Ce concept est ancré dans le cadre théorique du réalisme des relations internationales et reflète les interactions entre les États en quête de sécurité dans un environnement anarchique, où la survie est la préoccupation centrale.

Le cadre théorique de ce travail est donc celui du réalisme des relations internationales. Cette approche est particulièrement adaptée pour expliquer comment la Chine, motivée par la quête de puissance, a adopté une approche plus assertive en MCM. De plus, le réalisme, à travers les

concepts d'équilibre des puissances et de dilemme de sécurité, permet d'analyser les réponses des États riverains qui ajustent leurs stratégies pour contrer l'assertivité croissante de Pékin.

Pour répondre à la question de recherche, ce travail est structuré en cinq chapitres. Le premier chapitre présente les fondements théoriques du réalisme des relations internationales, essentiels pour l'analyse du cas étudié. Ensuite, le travail explore la transformation de la politique étrangère chinoise sous Xi, qui est marquée par une transition vers une posture plus assertive et militarisée. Le troisième chapitre se penche quant à lui sur les enjeux géostratégiques que renferme la MCM, en analysant les éléments qui rendent cette région si cruciale. Après, nous analyserons l'évolution de la stratégie chinoise en MCM, en montrant comment la nouvelle politique étrangère a influencé cette évolution. Enfin, le cinquième chapitre évalue l'impact de cette nouvelle stratégie chinoise sur l'équilibre des puissances dans la région et sur les réponses des États riverains, notamment le Vietnam et les Philippines.

Méthodologie

La méthodologie choisie pour ce travail repose sur une approche qualitative, qui exploite principalement des sources primaires et secondaires pour analyser la transformation de la politique étrangère sous Xi Jinping et son impact sur les dynamiques sécuritaires en MCM. Les sources primaires comprennent des documents officiels, des discours politiques, ou encore des textes juridiques comme la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM). D'autre part, les sources secondaires incluent principalement des ouvrages spécialisés, des articles scientifiques, des analyses de centres d'étude et des articles de presse. Cette recherche n'inclut pas d'entretiens en raison du caractère sensible du conflit en MCM. En conséquence, il est difficile d'obtenir des entretiens avec des responsables politiques, qui pourraient de surcroît introduire des biais subjectifs dans l'analyse. Ainsi, ce travail repose exclusivement sur des sources écrites.

Comme souligné précédemment, le cadre théorique retenu est celui du réalisme en relations internationales, avec également des éléments du néo-réalisme. Cette approche théorique offre un cadre pour analyser les actions de la Chine en tant qu'État cherchant à maximiser sa puissance pour garantir sa sécurité, tout en mettant en lumière l'importance de la structure anarchique du système international et l'équilibre des puissances. Ce choix théorique est soutenu par une revue de littérature.

Un choix terminologique a également été fait. Le terme « Mer de Chine méridionale » a été retenu, plutôt que d'autres terminologies comme « Mer de Chine du Sud ». Ce choix s'explique par son usage plus courant dans la littérature académique et par sa neutralité. En effet, les désignations géographiques peuvent être politiquement chargées et en adoptant ce terme, ce travail vise à maintenir une approche analytique objective. Mais bien que ce travail s'efforce de rester objectif, certains biais peuvent survenir. L'analyse repose principalement sur des sources écrites, ce qui peut limiter la diversité des perspectives. De plus, la majorité des documents consultés sont en français et en anglais et excluent donc potentiellement des points de vue exprimés dans d'autres régions du monde. Ces biais doivent être pris en compte lors de l'interprétation des résultats de cette recherche.

1. Cadre théorique

L'approche réaliste des relations internationales ne repose pas sur une définition uniforme et se présente davantage comme une orientation théorique multidimensionnelle qui englobe de nombreuses ramifications, dont le néo-réalisme qui sera également exploré dans ce travail. En effet, le réalisme a graduellement émergé à travers les écrits de nombreux penseurs qui partagent un socle commun de thèmes, tels que l'anarchie du système international, le comportement pragmatique des États, la puissance... mais leurs méthodes et conclusions varient. C'est cette diversité qui rend le réalisme difficile à définir uniformément. Dès lors, ce premier chapitre énoncera d'abord les fondements de la posture réaliste des relations internationales, avant d'expliquer trois concepts clés de la posture qui seront appliqués au cas d'étude.

1.1. Les fondements du réalisme en relations internationales

Parmi les précurseurs de la posture réaliste, les noms les plus fréquemment mentionnés sont ceux de Thucydide, Machiavel et Hobbes. Thucydide, souvent considéré comme le pionnier de la tradition réaliste, a imaginé au 5^{ème} siècle avant J.-C. une analyse politique et militaire de la guerre qui opposait Athènes et Sparte. Sa célèbre analyse du « piège de Thucydide » illustre comment la montée en puissance d'une entité (Athènes) provoque la peur chez un rival (Sparte) et mène à une situation de conflit (Lebow 2016, pp.37-40). La principale conclusion de sa recherche est que la guerre est le résultat de la peur et d'un changement d'équilibre des puissances (Korab-Karpowicz 2017, pp.2-8). Nicolas Machiavel considère quant à lui que les États se comportent comme des entités insensibles, dénuées d'amis ou d'ennemis, se focalisant uniquement sur la poursuite de leurs propres intérêts nationaux (Donnelly 2000, pp.24-26). Dans son principal ouvrage, intitulé 'Le Prince' (publié en 1532), l'intérêt national est perçu comme une juste cause qui légitime l'utilisation de tous les moyens pour préserver et renforcer la puissance de l'État. Cette dynamique génère alors des compétitions et des confrontations (Machiavel 1532, p.55). Dans le Léviathan, publié en 1651, Thomas Hobbes va compléter la pensée de Machiavel. Selon lui, la guerre fait partie intégrante de la condition naturelle de l'homme et les États, se comportant de manière similaire, sont constamment dans une situation de guerre latente afin d'assurer leur survie dans un environnement anarchique (Hobbes 1651, p.96).

C'est au 20^{ème} siècle que la posture réaliste va définitivement émerger, en réponse à la posture idéaliste qui dominait les études sur les relations internationales depuis la fin de la Première Guerre mondiale. En effet, les années 1920 et 1930 avaient vu l'émergence d'idéalistes qui avaient pour objectif de bâtir une paix mondiale durable afin d'empêcher l'éclatement d'un nouveau conflit mondial (Hasbi 2004, pp.52-59). Mais l'approche idéaliste fut rapidement décrédibilisée par plusieurs événements de l'entre-deux-guerres, une période caractérisée par des rivalités étatiques, qui finira par créer les conditions menant à la Seconde Guerre mondiale (*Ibidem*). C'est à ce moment que plusieurs auteurs réalistes d'origine anglo-saxonne vont émerger. C'est par exemple le cas d'Edward Hallett Carr, un auteur britannique principalement connu pour son ouvrage publié en 1939 : 'The Twenty Years' Crisis:1919-1939'. Carr est reconnu pour avoir remis en question l'approche idéaliste des relations internationales, en qualifiant cette école de pensée d'« utopisme » et en remettant en question le postulat d'existence d'une morale universelle, applicable de façon égale à toutes les nations (Carr 1946, pp.20-21). Selon lui, il ne peut exister de morale universelle dans les faits car les paradigmes dominants des relations internationales sont toujours le fruit de circonstances et d'intérêts particuliers (*Ibidem*, pp.79-80).

Hans Morgenthau est quant à lui souvent considéré comme le père fondateur du réalisme d'après 1945. Selon Morgenthau, le désir de dominer et la soif du pouvoir sont des caractéristiques universelles qui justifient les conflits (Morgenthau 1948, p.13). Dans son œuvre majeure, 'Politics among nations: the struggle for power and peace', il déclare d'ailleurs que « la politique internationale, comme toute politique, est une lutte pour le pouvoir » (*Ibidem*). Il a également intégré l'idée de rationalité dans son analyse des relations internationales et considère que les politiques étrangères rationnelles sont les plus efficaces (Morgenthau, 1948). Pour Włodzimierz Julian Korab-Karpowicz, cette rationalité se traduit par une évaluation approfondie des coûts et des bénéfices de chaque option, permettant ainsi de sélectionner la stratégie qui maximise le pouvoir (Korab-Karpowicz 2017, p.22).

Enfin, Kenneth Waltz est le troisième auteur de la posture réaliste des relations internationales le plus généralement cité. Ce dernier a d'ailleurs participé au renouveau de l'approche dans les années 1980 et est souvent considéré comme le fondateur de la théorie néo-réaliste (*Ibidem*, pp.25-27), une évolution du réalisme classique incarné par Carr et Morgenthau. Dans son ouvrage 'Theory of International Politics' publié en 1979, Waltz déplace

la focale des comportements individuels des États vers la structure du système international. Pour lui, c'est en fait la structure anarchique du système international qui dicte la conduite des États car aucun acteur supérieur n'a la capacité de le faire (Waltz 1979, pp.111-114). Ainsi, même les États ne désirant pas la puissance se voient néanmoins contraints de participer à cette compétition, pour des raisons de sécurité (Donnelly 2000, pp.17-18). Waltz établit donc une différence entre la politique domestique, qui s'opère sous une autorité centrale régulatrice, et la politique internationale, décentralisée et anarchique (Waltz 1979, pp.111-114). Et dans cet environnement anarchique, les États agissent en fonction de leur propre survie et sont guidés par la logique de l'équilibre des puissances, plutôt que par des ambitions humaines ou des considérations morales (*Ibidem*). Ces éléments expliquent pourquoi Waltz est généralement qualifié de « structuraliste ».

Cette approche réaliste ne se fige donc pas dans une définition uniforme mais est plutôt une mosaïque d'approches qui convergent vers une idée générale : comprendre les relations internationales à travers les lentilles de l'intérêt national et de la puissance dans un environnement anarchique.

1.2. Les concepts clés du réalisme appliqués au cas d'étude

Après avoir analysé les fondements du réalisme en relations internationales, nous nous tournons désormais vers l'énonciation et la description des concepts clés du réalisme qui seront mobilisés dans ce travail.

1.2.1. L'anarchie systémique des relations internationales et l'État comme acteur central

L'État occupe une position centrale dans la posture réaliste en raison de l'anarchie systémique des relations internationales. En effet, les réalistes appréhendent le système international comme un espace où l'ordre hiérarchique est inexistant et où aucune autorité suprême n'a la capacité de sanctionner le comportement des acteurs (Advincula Jr. 2014, p.55). Dans cet environnement non régulé, les relations entre les États tendent donc vers un état de guerre latente, où le conflit armé est considéré comme un instrument légitime de politique extérieure, malgré les considérations éthiques qui peuvent le remettre en question (Battistella 2004, p.615). Face à cette situation anarchique, ce sont les États-nations issus de l'ordre

westphalien qui occupent la position centrale des relations internationales et qui sont vus comme les détenteurs de la souveraineté et de l'autorité ultime. Comme le disait Waltz : « De même que les économistes définissent les marchés en termes de firmes, je définis les structures politiques internationales en termes d'États. (...) Les États sont les unités dont les interactions forment la structure des systèmes politiques internationaux » (Waltz 1979, pp.94-95). Pour d'autres réalistes, comme Hobbes, la création des États a eu pour objectif d'éliminer la « loi de la jungle » à l'intérieur de leurs frontières, mais cette loi persiste quand même au niveau international, d'où l'anarchie systémique des relations internationales (Frank 2003, p.49). Les organisations non-étatiques et interétatiques sont donc reléguées à un rôle secondaire dans les relations internationales, agissant uniquement à travers la volonté des États (Battistella 2003, pp.112-113). Ce phénomène est d'ailleurs particulièrement visible dans les efforts infructueux de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) pour établir un Code de Conduite contraignant en MCM, qui aurait pu modérer l'assertivité de Pékin.

Comme dit précédemment, ces États sont perçus par les réalistes comme des entités rationnelles qui calculent les coûts et les bénéfices de leurs actions pour maximiser leur puissance, définie comme l'objectif suprême de leur intérêt national (Battistella 2004, pp.615-616). Comme Carr le mentionnait, « la politique est, dans un certain sens, toujours politique de puissance » (Carr 1946, p.102). Cette quête de puissance est bien souvent dénuée des considérations éthiques qui sont subordonnées aux impératifs de la sécurité nationale (Korab-Karpowicz 2017, pp.1-2). Les États opèrent donc au travers d'une logique complètement pragmatique et mènent la politique étrangère de façon calculatrice. C'est ce que d'autres auteurs appellent également la *realpolitik*, qui fait valoir la primauté des intérêts nationaux de manière pragmatique, souvent en désaccord avec les normes morales universelles (Bew, 2014).

1.2.2. L'équilibre des puissances et le dilemme de sécurité

Dans ce système international défini par l'anarchie et où l'absence d'autorité pousse les États à mettre en place leurs propres dispositifs pour assurer leur sécurité, le concept d'équilibre des puissances se présente comme un pilier central de la posture réaliste. Ce concept repose sur l'idée qu'un état d'équilibre relatif entre les puissances dissuade les États de la guerre, car ces derniers craignent les conséquences d'un conflit avec un adversaire ou une coalition de force égale (Jervis, 1978). Cet équilibre est donc considéré comme le mécanisme le plus fiable pour

empêcher la guerre car il crée une situation dans laquelle aucun État n'a d'intérêt à initier un conflit (Frank 2003, p.50).

Selon John Mearsheimer, l'équilibre des puissances se crée grâce à des stratégies d'équilibrage externe qui impliquent la formation d'alliances avec d'autres puissances (Mearsheimer 2016, p.59). Waltz, quant à lui, soutient que l'équilibre des puissances peut aussi résulter de stratégies d'équilibrage interne, où les États choisissent de renforcer leurs propres capacités militaires pour maintenir cette situation d'équilibre, sans nécessairement former d'alliances extérieures (Waltz 1979, pp.186-187).

Ces stratégies de rééquilibrage sont liées au concept de « dilemme de sécurité ». Toujours selon Waltz, « dans l'anarchie, la sécurité est l'objectif premier » (Waltz 1979, p.126), et tandis que les États s'efforcent de maintenir l'équilibre pour prévenir la guerre, leurs actions pour renforcer leur sécurité peuvent, paradoxalement, mener à une insécurité accrue. John Herz, le premier à utiliser le concept dans les années 1950, considère que tous les peuples craignent d'être dominés par un autre groupe et pour échapper à cette potentialité, les peuples se contraignent à maximiser leur puissance. Mais cette maximisation de la puissance entraîne en retour un sentiment d'insécurité au sein des autres peuples, qui à leur tour vont chercher à maximiser leur puissance (Herz, 1950). Cette situation mène alors à un cycle infini de maximisation de puissance. Donc, selon Mario Telò, « il suffit qu'un seul État lance une politique de réarmement pour que tous les autres soient logiquement obligés de suivre son exemple, selon une logique de restauration de l'équilibre de puissance » (Telò 2008, p.51). Robert Jervis définissait également le dilemme de sécurité comme « les moyens par lesquels un État tente d'accroître sa sécurité réduisent la sécurité des autres » (Jervis 1978, p.169). Ce concept souligne une dynamique paradoxale des relations internationales : la poursuite de la sécurité par un État peut involontairement affecter la sécurité globale.

Ces stratégies de rééquilibrage interne et externe visent principalement à contrer l'expansionnisme chinois en MCM. Les États riverains, tels que le Vietnam et les Philippines, ont intensifié leurs efforts pour renforcer leurs capacités militaires et former des alliances stratégiques avec d'autres puissances, notamment les États-Unis, qui jouent un rôle crucial dans la région. Ces alliances permettent non seulement d'équilibrer la puissance croissante de la Chine, mais aussi de dissuader toute action unilatérale en MCM.

1.2.3. *Le réalisme offensif*

Comme énoncé précédemment, la sécurité et la survie sont les objectifs principaux des États selon la posture réaliste des relations internationales. Deux écoles de pensée définissent la stratégie par laquelle les États cherchent à atteindre cette sécurité. Le réalisme défensif, promu par des théoriciens tels que Waltz, soutient que la poursuite d'une puissance démesurée est imprudente pour les États car les mécanismes de balance des pouvoirs finiront toujours par punir ces derniers (Lobell 2010, p.1). Le réalisme offensif émet une proposition contraire. Selon Mearsheimer, souvent considéré comme le chef de file de ce concept, « il est logique sur le plan stratégique que les États acquièrent le plus de pouvoir possible et, si les circonstances le permettent, qu'ils poursuivent l'hégémonie. L'argument n'est pas que la conquête ou la domination est bonne en soi, mais plutôt que le fait d'avoir un pouvoir écrasant est le meilleur moyen d'assurer sa propre survie » (Mearsheimer 2016, p.52). Ces deux concepts sont généralement cités comme des concepts clés de l'approche néo-réaliste des relations internationales. Cette approche ne conçoit pas le pouvoir comme l'objectif final des États, mais plutôt comme l'outil suprême des États pour assurer leur propre survie dans cet environnement anarchique (*Ibidem*).

L'approche du réalisme offensif considère donc que les grandes puissances de ce monde sont constamment en quête d'opportunités pour dépasser leurs concurrents, l'hégémonie étant l'objectif ultime car c'est la seule situation qui permet d'assurer la sécurité à long terme (Layne 2002, pp.122-125). Robert Gilpin définit l'hégémonisme comme une situation où « un seul État puissant contrôle ou domine les États inférieurs du système » (Gilpin 1981, p.29). L'histoire du 20^{ème} siècle atteste de la pertinence du réalisme offensif, avec les deux guerres mondiales et la Guerre froide comme exemples de grandes puissances aspirant à l'hégémonie régionale ou mondiale. Ce concept considère également que les hégémons régionaux cherchent constamment à contrecarrer l'émergence de puissances concurrentes dans d'autres régions car ils préfèrent un paysage mondial où les autres grandes puissances sont moins capables de contester leur statut dominant (Mearsheimer 2016, p.62-63).

Dans cette optique, la Chine de Xi chercherait à accroître sa puissance en Asie, jusqu'à ce qu'aucune autre nation asiatique ne soit en mesure de constituer une menace significative, tout en tentant de repousser la présence militaire américaine sur ce même continent. Pékin illustre

aussi le réalisme offensif en cherchant à maximiser sa puissance régionale par la militarisation des îles contestées et le renforcement de sa présence militaire en MCM.

1.3. Justification du choix théorique pour l'analyse du cas d'étude

Le réalisme, renforcé par le néo-réalisme, est le cadre théorique le plus pertinent pour analyser les dynamiques sécuritaires en MCM. Cette approche met l'accent sur la quête de puissance et de sécurité des États dans un système international anarchique, ce qui correspond parfaitement à la montée en puissance de la Chine sous Xi et à la réponse des États riverains qui tentent de rééquilibrer cette influence.

L'institutionnalisme libéral, qui met en avant l'importance des institutions internationales et de la coopération entre les États, ne parvient pas à expliquer pourquoi les tensions persistent malgré les mécanismes existants, comme ceux de l'ASEAN. En effet, malgré les tentatives de dialogue, la montée en puissance de la Chine et sa volonté de redéfinir l'équilibre régional des puissances par des moyens coercitifs ont montré les limites de l'institutionnalisme libéral pour expliquer les rapports de force en jeu. Quant au constructivisme, qui se concentre sur les normes, les identités et les discours pour expliquer les relations internationales, il ne parvient pas non plus à éclairer de manière satisfaisante les dynamiques sécuritaires en MCM. Bien que les perceptions identitaires jouent un rôle dans la manière dont les États interprètent les actions des autres, le constructivisme risquerait de sous-estimer l'impact des capacités militaires et des alliances stratégiques sur les dynamiques sécuritaires.

2. La transformation de la politique étrangère chinoise sous Xi Jinping

Depuis son accession au pouvoir en 2012, Xi Jinping a profondément transformé la politique étrangère chinoise et est devenu une figure clé de l'affirmation de la puissance chinoise dans le paysage international du 21^{ème} siècle. Né en 1953, Xi a progressivement gravi les échelons du Parti communiste chinois (PCC) jusqu'à devenir le Secrétaire général du parti et le Président de la Commission militaire centrale lors du 18^{ème} Congrès national du PCC en 2012, succédant ainsi à Hu Jintao. Logiquement, en mars 2013, il était élu président de la République populaire de Chine (RPC). Lors du 19^{ème} Congrès national du PCC en 2017, Xi était reconduit pour un second mandat, un événement marqué par l'absence de nomination d'un successeur, contrairement à la pratique habituelle (Haski 2018, p.30). Cette réélection, suivie d'une modification de la Constitution, lui permet de rester indéfiniment au pouvoir et de devenir le dirigeant chinois le plus puissant depuis Mao Zedong (*Ibidem*). Sous Xi, la politique étrangère a évolué vers plus d'assertivité, comme en témoigne l'affirmation progressive de la souveraineté chinoise sur les territoires contestés en MCM. Ces actions montrent la volonté du gouvernement chinois à défendre ses intérêts de manière plus proactive, symbolisant ainsi le glissement de paradigme de la politique du profil bas vers une politique plus affirmée.

Ce chapitre analyse la transformation de la politique étrangère chinoise sous Xi en deux grandes parties. La première partie retrace l'évolution de la politique du profil bas, initiée par Deng Xiaoping, en passant par les administrations de Jiang Zemin et Hu Jintao. La seconde partie analyse la rupture réalisée sous Xi, en mettant en lumière les changements significatifs apportés à la politique étrangère chinoise à travers les prismes du nationalisme, de la sécurité et de la militarisation.

2.1. L'évolution de la politique du profil bas

Sous Mao Zedong, la politique étrangère chinoise était caractérisée par une posture révolutionnaire et militante (Kissinger 2011, pp.97-106). Mao cherchait à étendre l'influence communiste à l'échelle mondiale en soutenant des mouvements révolutionnaires et en défiant les superpuissances de l'époque. Cette approche a mené à l'isolement international de la Chine (Suresh 2022, pp.113-117). Après la mort de Mao, Deng Xiaoping a introduit une vision

différente de la politique étrangère. Bien qu'il n'ait jamais été président de la RPC, Deng a dirigé la nation chinoise depuis les coulisses et a redéfini la politique étrangère en mettant l'accent sur le développement économique. Il a alors introduit le concept de *taoguang yanghui* ou « cacher ses capacités et attendre son heure » qui prônait un profil bas en matière de politique étrangère (Yan 2014, p.154). En 1989, Deng résumait cette stratégie en quelques mots : « Premièrement, nous devrions observer la situation calmement. Deuxièmement, nous devrions sécuriser notre position. Troisièmement, nous devrions agir avec calme. Ne soyez pas impatients ; il n'est pas bon d'être impatients » (China.org.cn, 1989). Cette stratégie fut introduite au lendemain de la chute de l'Union soviétique et des manifestations de Tiananmen et cherchait à éviter les tensions internationales afin de répondre au besoin intérieur de modernisation économique (Ye 2019, p.95). Elle a permis à la Chine de bénéficier d'une période de paix internationale, facilitant ainsi sa croissance économique rapide et son intégration dans l'économie mondiale. La plupart des chercheurs attribuent d'ailleurs la montée en puissance de la Chine actuelle à Deng. C'est le cas d'Henry Kissinger qui considère que Deng a réussi à équilibrer la dictature communiste avec l'ouverture du pays à l'économie de marché (Kissinger 2011, pp.333-335).

Après la mort de Deng, Jiang Zemin a continué de mettre en œuvre les directives de politique étrangère de son prédécesseur en ouvrant encore davantage la Chine au monde. Par exemple, Jiang a supervisé l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001. La politique étrangère de Jiang était donc similaire à celle de Deng, à savoir prudente et cherchant à maintenir un profil bas sur la scène internationale, tout en renforçant les capacités économiques de la nation chinoise (Suresh 2022, pp.207-216).

C'est sous Hu Jintao, président de la RPC de 2003 à 2013, que la politique du profil bas a commencé à évoluer vers une politique étrangère de plus en plus assertive en réponse à des défis globaux, comme la crise financière de 2008-2009 (Ye 2019, p.97). Sous sa direction, Pékin a tenté de trouver un équilibre entre le maintien d'une politique de profil bas et l'adoption d'un rôle plus actif sur la scène internationale (Suresh 2022, pp.211-216). Par exemple, en 2009, la Banque centrale chinoise a proposé une nouvelle monnaie de réserve internationale pour remplacer le dollar (Zhao 2010, p.358), une démarche qui aurait été impensable sous les administrations précédentes. L'administration Hu a également introduit le concept de « développement pacifique » qui visait à affirmer davantage la puissance de la Chine tout en rassurant la communauté internationale que cette ascension ne représenterait pas une menace

pour l'ordre mondial existant (Glaser et Evan 2007, pp.293-296). Lors du 17^{ème} Congrès national du PCC en 2007, Hu disait : « (...) nous devons nous efforcer de parvenir à un développement pacifique dans lequel la Chine se développe en préservant la paix mondiale et contribue à la paix mondiale en se développant. » (Xinhua, 2007). Cette période a donc vu la Chine jouer un rôle de plus en plus actif dans les affaires internationales, sans toutefois abandonner complètement la prudence héritée de Deng.

2.2. La rupture avec la politique du profil bas sous Xi

Bien que la politique du profil bas ait déjà commencé à évoluer vers plus d'assertivité sous Hu, l'arrivée au pouvoir de Xi en 2012 a marqué une rupture importante. En effet, l'approche de Xi vise à repositionner la Chine comme une puissance centrale sur la scène internationale. La Chine n'est donc plus présentée comme une nation en développement qui a besoin d'apprendre des autres, mais plutôt comme une grande puissance ayant de grandes responsabilités (Sørensen 2015, pp.59-65). Cette nouvelle politique étrangère peut également être interprétée comme étant la continuité de la politique du profil bas puisque Xi considère que la Chine est désormais capable de s'affirmer après des années de profil bas. Cette politique continue de mettre l'accent sur le développement économique de la Chine mais considère également la politique étrangère comme un moyen d'accomplir la renaissance nationale (*Ibidem*). En fait, les objectifs de la politique étrangère sont devenus principalement politiques. Par exemple, selon Yan Xuetong, les récentes initiatives chinoises visant à créer des interdépendances économiques avec d'autres États ont pour but de renforcer les alliances internationales de Pékin, plutôt que de simplement générer des profits économiques (Yan 2014, p.166).

Sous le leadership de Xi, Pékin a également centralisé la prise de décision en matière de politique étrangère. Depuis 2012, Xi est en effet parvenu à créer et à présider divers organes de politique étrangère au sein du PCC, qui sont pour la plupart devenus des commissions centrales du Parti en 2018 (Cabestan 2022, pp.227-228). Un des exemples les plus significatifs de cette centralisation est le « Groupe dirigeant en charge de la politique étrangère », que Xi dirige, et qui est un organe central dans l'élaboration de la politique étrangère chinoise (*Ibidem*). Son contrôle absolu sur le pouvoir en Chine lui vaut d'ailleurs aujourd'hui le surnom de « Président de tout » (Solinger 2018, p.3).

Ce chapitre postule que la politique étrangère de Xi repose sur trois piliers fondamentaux. Le premier, le nationalisme, est utilisé comme levier tant pour la politique intérieure que pour la projection de la puissance à l'international. Le deuxième pilier, la sécurité, est perçu comme une condition *sine qua non* pour la stabilité et la survie du Parti-État. Enfin, nous nous pencherons sur la militarisation croissante de la Chine qui reflète l'importance accordée à la sécurité et à l'affirmation militaire comme moyens pour atteindre les ambitions chinoises.

2.2.1. Le nationalisme comme fondement idéologique

Depuis la fin de la Guerre froide, le PCC s'appuie sur deux éléments pour asseoir sa légitimité : le nationalisme et la performance économique (Zhao 2021, p.146). Sous Xi, les références nationalistes se sont intensifiées. Premièrement, une forme de nationalisme culturel s'est développée, articulée autour des concepts du « rêve chinois » et de la « renaissance nationale ». Ce narratif s'efforce à redonner à la Chine son statut d'Empire du Milieu, un terme symbolique que souligne son passé glorieux comme centre culturel et politique. La Chine, en tant qu'État le plus ancien du monde selon Haski, a dominé l'histoire comme première puissance mondiale jusqu'à son affaiblissement à partir du 18^{ème} siècle (Haski 2018, p.10). Et ce déclin a mené à ce que Xi et d'autres dirigeants chinois appellent le « siècle de l'humiliation ». Cette période a débuté avec la guerre de l'Opium en 1840 et fut marquée par d'importantes interventions étrangères qui ont profondément marqué la mémoire collective chinoise (*Ibidem*). Lors du 19^{ème} Congrès national du PCC en 2017, Xi a rappelé les épreuves subies par la nation : « (...) avec la guerre de l'opium de 1840, la Chine a été plongée dans les ténèbres de la tourmente intérieure et de l'agression étrangère ; son peuple, ravagé par la guerre, a vu sa patrie déchirée et vécu dans la pauvreté et le désespoir. » (Xinhua, 2017). Ce récit du passé douloureux sert désormais de justification à la politique étrangère de Pékin. Son rappel incessant met en avant les succès récents de Xi, renforçant sa légitimité et le rendant incontournable aux yeux de la population chinoise. Parallèlement à ce nationalisme culturel, un nationalisme géopolitique s'est également développé. Ce dernier cherche à promouvoir coûte que coûte la puissance chinoise sur la scène internationale (Zhao 2021, pp.144-146). Ce nationalisme géopolitique, comme l'appelle Christopher Hughes, se constitue de nombreuses caractéristiques qui définissaient la pensée politique de l'Allemagne et du Japon de l'entre-deux-guerres (Hughes 2011, p.601).

2.2.2. La sécurité comme priorité absolue

En 2014, deux ans après son accession au pouvoir, Xi déclarait : « la Chine fait maintenant face aux facteurs internes et externes les plus compliqués de l'histoire » (Xinhua, 2014). Dans le discours politique chinois contemporain, la sécurité de l'État est érigée en priorité absolue. Cette position, qui ne tolère aucun compromis ni discussion, repose sur la conviction qu'une sécurité nationale inébranlable est indispensable à la préservation de l'indépendance retrouvée de la Chine (de La Maisonneuve 2019, p.58). Cette conception de la sécurité est en partie ancrée dans l'histoire et les expériences passées de la nation chinoise (*Ibidem*, pp.58-63).

Historiquement, les stratégies sécuritaires de la Chine ont évolué de la sécurité militaire et territoriale sous Mao, à la sécurité économique avec l'industrialisation sous Deng (Drinhausen et Legarda, 2022), en passant par une stratégie axée sur le dialogue sous Jiang (Cabestan 2022, pp.135-136), jusqu'à la « sécurité globale » de Hu qui visait à répondre aux nouvelles menaces internationales du début du 21^{ème} siècle, tout en évitant les confrontations directes (*Ibidem*, pp.140-142). Xi a dépassé ce concept de « sécurité globale » en introduisant une nouvelle approche dans le Livre blanc de la défense de 2015 : la « sécurité holistique » (Conseil des affaires de l'État de la RPC, 2015). La particularité de cette approche réside dans sa double dimension car elle englobe à la fois la défense de l'État contre les menaces externes et la protection de l'autorité du PCC sur le paysage politique chinois (Cabestan 2022, pp.142-144). Cette stratégie perçoit la sécurité comme un édifice qui couvre 16 domaines jugés cruciaux pour la survie du Parti-État (Drinhausen et Legarda, 2022) et qui repose sur une hiérarchie claire : la sécurité politique, considérée comme le « fondement », assure la survie du régime ; la sécurité économique, formant la « base », est essentielle au développement de la nation chinoise ; quant à la sécurité militaire, culturelle et sociale, elles fournissent les « garanties » nécessaires pour prévenir toute catastrophe (Qiushi Journal¹, 2017). Xi, lui-même, déclarait en 2018 : « Nous devons nous assurer (...) que le Parti reste au pouvoir et que le pays bénéficie d'une stabilité durable » (Assemblée nationale populaire de la RPC, 2018). La singularité de l'approche chinoise en matière de sécurité réside donc dans son objectif primordial : garantir la survie du Parti-État avant celle de l'État en tant qu'entité séparée. Cela distingue clairement la stratégie sécuritaire chinoise de celles de beaucoup d'autres nations, où la sécurité est habituellement

¹ Qiushi Journal est un journal bimensuel publié par le Comité central du PCC.

envisagée dans le cadre de la préservation de l'État lui-même, indépendamment de la force politique au pouvoir.

Cette perspective exhaustive de la sécurité reflète en réalité une obsession pour la sécurité qui pénètre toutes les sphères de la vie en Chine. Ainsi, l'importance accordée à la militarisation, détaillée dans la section suivante, s'inscrit également dans cette logique sécuritaire.

2.2.3. La militarisation comme manifestation de la puissance retrouvée

Pour atteindre les ambitieux objectifs de sécurité définis par Xi, une attention accrue au renforcement militaire semble inévitable. Comme le confirme le Livre blanc de la défense de 2015 : « Le rêve chinois est de rendre le pays fort (...) Sans une armée forte, un pays ne peut être ni en sécurité ni fort » (Conseil des affaires de l'État de la RPC, 2015). Cette tendance à renforcer les capacités militaires est d'ailleurs clairement visible dans l'augmentation continue du budget de défense, que Pékin justifie par l'augmentation des menaces à la sécurité nationale (Agence France-Presse à Pékin, 2023). Depuis la fin de la Guerre froide, l'augmentation du budget militaire chinois a régulièrement dépassé celle de la croissance économique nationale (Cabestan 2022, pp.152-156). En 2021, ce budget a dépassé pour la première fois le seuil des 200 milliards de dollars (Ministère des Finances de la RPC, 2021), et en 2022, il a atteint 230 milliards de dollars (*Ibidem*, 2023). Ce budget place la Chine loin derrière les États-Unis, qui ont alloué 782 milliards de dollars à la défense en 2022 (Département de la Défense des États-Unis 2023a, p.2), mais confirme sa position comme le deuxième plus grand budget militaire au monde. Cependant, d'autres estimations, comme celle du Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), suggèrent que les dépenses réelles pourraient être jusqu'à 40% plus élevées que les chiffres officiels chinois (Béraud-Sudreau, Lopes Da Silva et al. 2022, p.2). De surcroît, d'autres estimations américaines vont même jusqu'à considérer les dépenses chinoises à 700 milliards de dollars en 2022 (Eaglen, 2023). Quoi qu'il en soit, si l'on s'en tient aux chiffres officiels, la Chine consacre une partie relativement faible de son PIB à son appareil militaire, avec seulement 1,3% en 2022 (contre 3% pour les États-Unis). Si nécessaire, la Chine a donc la capacité de mobiliser encore plus de ressources pour sa défense.

Cette augmentation continue du budget de défense s'est également accompagnée d'une importante modernisation et réforme de l'Armée populaire de libération (APL) sous Xi. La

taille de l'armée chinoise a été réduite, passant de 3 millions de soldats en 1990 à environ 2 millions aujourd'hui, la rendant moins démesurée et plus apte au combat (Cabestan 2022, p.162). En plus d'une réduction des effectifs, ces réformes incluent également une amélioration des conditions de service, au travers d'une augmentation des salaires et de meilleures perspectives de carrière pour les militaires chinois (*Ibidem*). Cette réorganisation a donc permis à l'APL de s'ajuster au standard des armées modernes. Sur le plan de la modernisation, Pékin a significativement renforcé ses capacités militaires sous Xi, notamment au travers de la consolidation de son arsenal nucléaire, qui devrait comprendre environ 1.000 têtes d'ici 2030 selon le Pentagone (Département de la Défense des États-Unis 2023b, p.104) et par l'augmentation notable du nombre de missiles intermédiaires et intercontinentaux capables d'atteindre les États-Unis (*Ibidem*, pp.66-69). Simultanément, Xi a aussi mis l'accent sur le développement de la marine et de l'aviation de l'APL afin de permettre à la Chine de projeter sa puissance au-delà de ses frontières (*Ibidem*).

Concluons ce chapitre en soulignant que même si la Chine de Xi continue d'éviter autant que possible les conflits ouverts conformément à la politique de ses prédécesseurs, l'approche adoptée devient de moins en moins prudente et de plus en plus assertive. La politique de « défense active », adoptée officiellement en 2015, symbolise ce glissement. Cette doctrine combine une posture défensive fondamentale avec la capacité de mener des frappes préventives et de contre-attaquer de manière décisive en cas d'agression. Elle inclut également le déploiement de capacités militaires dans des zones considérées comme stratégiques par Pékin (Conseil des affaires de l'État de la RPC, 2015). À travers de cette politique de défense, la Chine de Xi se rapproche davantage des principes du réalisme offensif de Mearsheimer, en se déclarant prête à prendre des initiatives offensives à des fins stratégiques.

3. Mer de Chine méridionale : un théâtre géostratégique

Pour comprendre comment la transformation de la politique étrangère chinoise sous Xi Jinping a influencé les dynamiques sécuritaires régionales en MCM, il est essentiel de débiter par une description géographique de cette zone contestée. C'est une mer très importante, non seulement pour sa position centrale en Asie du Sud-Est mais aussi pour les enjeux multiples qu'elle renferme. Cette mer est bordée par sept États : Brunei, Chine, Indonésie, Malaisie, Philippines, Taïwan et Vietnam, qui sont tous des États revendicateurs, à l'exception de l'Indonésie, souvent perçue comme un non-revendicateur en raison de sa position neutre (Supriyanto 2016, pp.24-25). L'Indonésie ne sera donc pas catégorisée comme un État revendicateur dans ce travail. Ce chapitre se penchera ensuite sur les quatre principaux enjeux qui font de la MCM un théâtre géostratégique de premier plan : les routes maritimes cruciales pour le commerce mondial, les potentielles réserves importantes d'hydrocarbures, l'importante richesse en produits halieutiques et les enjeux militaires et politiques de la mer pour Pékin. Enfin, ce chapitre fournira une brève introduction aux conflits et aux revendications territoriales en MCM. Nous y verrons que la situation en MCM ressemblait davantage à un conflit de basse intensité avant l'arrivée au pouvoir de Xi.

3.1. Description géographique de la mer de Chine méridionale

En 1953, l'Organisation hydrographique internationale a défini les limites de la MCM². À l'ouest, cette mer est bordée par le Golfe de Thaïlande et se connecte à l'océan Indien via le détroit de Malacca. Au sud, la mer est délimitée par la côte ouest de l'île de Bornéo, partagée entre la Malaisie, l'Indonésie et Brunei, États ayant tous un accès direct à cette mer. À l'est, les Philippines marquent la limite. Et au nord, la MCM est délimitée par la pointe nord de l'île de Taïwan et par la côte sud-est de la Chine (OHI, 1953). La superficie de la MCM est de 3,5 millions de kilomètres carrés et cette vaste étendue maritime est constituée d'une multitude d'îles, îlots, hauts-fonds, cayes, récifs et rochers, qui se regroupent en différents archipels (Gao et Jia 2013, p.99).

² Voir Figure 1 dans les annexes.

La région compte entre 100 et 230 entités émergées (Joyner 1999, p.56). Parmi ces archipels, cinq se distinguent particulièrement : les îles Pescadores³, les îles Pratas⁴, le banc Macclesfield⁵, les îles Paracels⁶ et les îles Spratleys⁷ (Schaeffer 2009, p.72). Les îles Pescadores, Pratas et le banc Macclesfield, localisées dans la partie nord de la mer, sont principalement impliquées dans une dispute entre la Chine continentale et Taïwan. Tandis que les deux autres ensembles d'îles, situés plus au sud, sont au centre de litiges soit bilatéraux soit multilatéraux, engageant divers États riverains (*Ibidem*). Les archipels des Paracels et des Spratleys sont aussi ceux qui font face aux revendications les plus importantes. Le groupe des îles Paracels se situe à l'est du centre du Vietnam et se compose d'environ 130 petits îlots inhabités et répartis sur 160.000 kilomètres carrés (Blaine 2022, pp.297-298). L'archipel des Spratley est également inhabitable et se répartit sur environ 409.000 kilomètres carrés, en plein centre de la MCM, entre le Vietnam et la Malaisie (Pletcher, 2024).

La Chine est un acteur central dans le conflit car elle revendique la majorité de la MCM, s'appuyant sur la « ligne à neuf tirets », une démarcation qui englobe environ 80 à 90 % de la mer, y compris les archipels des Spratleys et des Paracels (Courmont et Mottet 2017, pp.40-41). Cette revendication est largement contestée par la communauté internationale et est vue comme étant en contradiction avec la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM), à laquelle la Chine est pourtant signataire (Storey 2014, pp.37-38)⁸.

3.2. Les enjeux stratégiques de ces eaux disputées

Bien que la plupart des territoires revendiqués en MCM soient inhabitables, cette zone maritime fait pourtant l'objet de contestations pour plusieurs raisons : (1) l'importance des routes maritimes qui la traversent, (2) ses potentielles réserves importantes en hydrocarbures, (3) sa richesse halieutique et (4) les enjeux politiques et militaires.

³ Revendicateurs : République de Chine (RDC) (*Péngghú*) et RPC (*Péngghú*).

⁴ Revendicateurs : RDC (*Dongsha*) et RPC (*Dongsha*).

⁵ Revendicateurs : RDC (*Zhongsha*) et RPC (*Zhongsha*).

⁶ Revendicateurs : RDC (*Xisha*), RPC (*Xisha*) et Vietnam (*Hoàng Sa*).

⁷ Revendicateurs : Brunei (*Kepulauan Spratly*), Malaisie (*Pulau Spratly*), Philippines (*Lagos Island*), RDC (*Nanwei Dao*), RPC (*Nanwei Dao*) et Vietnam (*Đảo Trường Sa*).

⁸ Voir Figure 2 dans les annexes.

3.2.1. L'importance des routes maritimes

La MCM représente une artère vitale du commerce mondial, surpassant de loin les autres passages maritimes en termes de trafic. Ce passage, 17 fois plus fréquenté que le canal de Panama (Roche 2019, p.102), s'érige en tant que première autoroute maritime internationale. Chaque année, plus de la moitié du tonnage mondial passe par les détroits de cette mer (Hastey et Romaniuk 2021, p.8). La Chine, dont l'économie dépend fortement des exportations, est donc vulnérable à l'interruption de cette route commerciale.

La MCM se distingue aussi comme une artère cruciale du commerce énergétique mondial, représentant environ 40% des échanges mondiaux de gaz naturel liquéfié (GNL) en 2017 (Blaine 2022, p.291) et 30% du commerce maritime de pétrole brut en 2016 (Barden et Dunn 2018). En 2023, 10 milliards de barils de pétrole et 6.700 milliards de pieds cubes de GNL ont traversé cette mer selon l'Agence d'information sur l'énergie des États-Unis (USEIA) (USEIA, 2024). Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la Chine était le plus grand importateur mondial de pétrole et de gaz naturel en 2021 (AIE, 2024), consommant ainsi 25% de l'énergie produite dans le monde (Bondaz 2022, p.18). L'augmentation substantielle des importations d'hydrocarbures par Pékin ces dernières années s'explique par l'augmentation de la demande domestique en énergie et par le ralentissement de la production nationale (Barden et Dunn, 2018). La Chine est donc dépendante des importations d'hydrocarbures pour soutenir son développement, et 75% de ces importations traversent la MCM (Herberg 2016, p.2).

Le contrôle et la sécurité de cette voie maritime et de ses détroits sont donc d'une importance capitale pour la Chine. Le détroit de Malacca est d'ailleurs un point de passage stratégique pour la Chine d'un point de vue commercial et énergétique. Par exemple, en 2016, plus de 90% du pétrole brut transitant par la MCM passait par ce détroit (Barden et Dunn, 2018). Étant donné sa dimension stratégique, le détroit attise les convoitises des pirates (Storey, 2006) mais aussi des États-Unis. La présence militaire américaine à proximité pourrait d'ailleurs, en cas de tensions géopolitiques, entraver l'accès de la Chine à ce couloir vital (Valori, 2020). En cherchant à sécuriser la MCM, la Chine, premier exportateur mondial, cherche donc à sécuriser ses routes commerciales vers l'Europe et l'Afrique, mais également à assurer son approvisionnement énergétique en provenance du Moyen-Orient.

3.2.2. Les potentielles réserves importantes en hydrocarbures

Le cas des réserves en hydrocarbures est un enjeu qui revient assez régulièrement lorsqu'il est question des différends territoriaux en MCM, où de nombreux États côtiers exploitent déjà des réserves en combustibles fossiles dans leurs eaux territoriales respectives (Blaine 2022, p.294). Toutefois, confrontés à un déclin de ces ressources dans les eaux territoriales, ces mêmes États sont à la recherche de nouveaux gisements. Certains États de la région comme Brunei, l'Indonésie ou la Malaisie observent également une baisse de la valeur de leurs exportations d'hydrocarbures étant donné l'augmentation de la consommation d'énergie domestique (Courmont et Mottet 2020, p.9). Ainsi, la MCM apparaît comme une opportunité pour ces États de diversifier leurs sources d'approvisionnement en énergie.

Alors que certains experts comparent la MCM au Golfe Persique en raison de son potentiel pétrolier et gazier (Roche 2019, p.102), les chiffres de l'USEIA offrent une perspective plus modeste, estimant les réserves en 2013 à 11 milliards de barils de pétrole et environ 190.000 milliards de pieds cubes de gaz naturel (USEIA, 2013). De plus, la plupart de ces réserves se situeraient le long des côtes, et non pas dans les régions contestées (*Ibidem*). Si cette estimation américaine s'avérait vraie, les réserves de pétrole de la MCM représenteraient moins de deux années de consommation chinoise de pétrole (la Chine consomme environ 16 millions de barils de pétrole par jour (AIE, 2023)). Cependant, la Chine avance des chiffres nettement supérieurs : 125 milliards de barils de pétrole et 500.000 milliards de pieds cubes de gaz naturel reposeraient en MCM selon une importante compagnie pétrolière chinoise (Saiidi, 2018). D'autres sources chinoises vont jusqu'à évoquer des réserves de 213 milliards de barils de pétrole et près de 2 trillions de pieds cubes de gaz naturel (Blaine 2022, p.294). Cette différence est telle qu'il apparaît fortement plausible que Pékin avance des chiffres significativement plus élevés afin de justifier ses actions de consolidation en MCM. En plus, selon certains experts de l'AIE, les conditions géologiques de la MCM rendraient l'extraction difficile (Roche 2019, p.102).

Malgré ces éléments qui pourraient sembler défavorables, Pékin persiste à croire fermement au potentiel en hydrocarbures de la MCM. En tant que deuxième plus grand consommateur de pétrole au monde (AIE, 2024), le gouvernement chinois est confronté à un impératif stratégique : diversifier ses sources d'approvisionnement en énergie pour réduire sa dépendance vis-à-vis des fournisseurs extérieurs et pour soutenir son développement économique colossal.

C'est donc dans cette optique qu'elle cherche désormais à intensifier sa production d'énergie offshore, notamment dans la MCM. En mars 2024, la découverte de 750 millions de barils de pétrole en eau profonde dans cette région a davantage renforcé son intérêt pour cette mer (Global Times, 2024). Mais l'intérêt de la Chine pour les ressources sous-marines ne s'arrête pas aux hydrocarbures. En effet, alors qu'elle domine déjà la compétition pour les matières premières, son regard se tourne désormais vers la riche lithosphère océanique qui pourrait renfermer des quantités de terres rares bien plus importantes que celles présentes sur la terre ferme (Frank, 2023).

3.2.3. *La richesse en ressources halieutiques*

Selon plusieurs auteurs, la pêche est un facteur bien souvent négligé lorsque les différends en MCM sont abordés, au profit de dimensions plus pragmatiques comme les ressources en hydrocarbures (Fabinyi, 2015 ; Courmont 2022, p.206 ; Colin 2018, p.148). Néanmoins, la pêche y est un enjeu considérable car cette mer abrite une abondance de ressources halieutiques. Selon Courmont et Mottet, trois raisons principales expliquent cette richesse : a) l'existence d'un large plateau continental sous la MCM qui fournit un habitat riche en nutriments, b) d'importants débits d'eaux riches en éléments nutritifs apportés par les grands fleuves de la région et c) le fait que l'eau reste chaude tout au long de l'année (Courmont et Mottet 2020, p.8). Cette combinaison de conditions favorables fait de la MCM l'une des cinq zones de pêche les plus productives du monde (Cheung et Sumaila 2015, p.1). Il est également estimé qu'elle représente environ 12% de la pêche mondiale (Cheung, Sumaila et al. 2021, p.6), un chiffre d'autant plus remarquable que cette région ne constitue que 0,7% de la superficie totale des mers et océans de notre planète. De plus, la région regroupe 5 des 13 plus grands États producteurs de poisson, incluant les deux leaders mondiaux que sont la Chine et l'Indonésie (Colin 2018, p.154). Et 3 des États riverains de la mer (Chine, Vietnam et Thaïlande) figurent aussi parmi les 4 principaux exportateurs mondiaux de produits de la pêche (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture 2016, p.55), ce qui témoigne de l'importance cruciale de ces eaux pour l'économie régionale. En effet, la pêche en MCM est essentielle pour l'économie locale, employant directement 3,7 millions de personnes, sans compter les activités informelles qui échappent aux statistiques (Cheung, Sumaila et al. 2021, p.8).

La Chine est de très loin la première puissance halieutique mondiale et l'activité des entreprises de pêche chinoises ne cesse de grandir (Colin 2016, pp.92-99). Cette activité

économique est importante pour Pékin car elle permet le développement économique des régions côtières, la sécurité alimentaire, l'emploi et les échanges commerciaux (Colin 2018, p.148). La Chine représente d'ailleurs aujourd'hui environ 45% de la valeur totale des prises en MCM (Cheung et Sumaila 2015, p.3). Depuis les années 1980, la politique chinoise de la pêche est le fruit d'un double objectif visant à soutenir l'accroissement de la consommation nationale, tout en essayant de préserver les ressources marines afin de garantir la sécurité alimentaire. Mais désormais, le premier objectif a dépassé le second, comme en témoigne l'encouragement de la pêche au-delà des eaux côtières via des subventions aux pêcheurs (Colin 2018, pp.169-171). En effet, les ressources halieutiques dans les eaux côtières sont désormais épuisées et ces nouvelles politiques incitent l'industrie chinoise de la pêche à naviguer vers des eaux plus éloignées, incluant des zones litigieuses comme les archipels des Spratleys et des Paracels (Hastey et Romaniuk 2021, pp.11-13).

3.2.4. Les enjeux politiques et militaires

Jusqu'à présent, l'exploration des enjeux de la MCM a principalement mis en lumière des enjeux économiques essentiels. Mais cette mer est également le centre de préoccupations politiques et militaires.

D'un point de vue militaire, les archipels des Paracels et des Spratleys ont depuis longtemps été perçus comme des îles de grande importance stratégique. Cette perception ne date pas d'hier et était déjà partagée par la France, ancienne puissance coloniale de la région, qui s'est longuement opposée à leur cession pour cette raison (Nguyen 2018a, pp.251-288). Ces îles, situées au centre de la MCM⁹, offrent un avantage stratégique indéniable puisqu'elles permettent le contrôle et la surveillance de tous les mouvements maritimes et aériens en MCM. L'une des priorités de Pékin en MCM est également de repousser les menaces d'invasion par la côte où se situent ses villes les plus importantes économiquement. En effet, la Chine ne dispose pas d'une zone de tampon naturelle et son littoral a déjà démontré sa vulnérabilité par le passé (Hastey et Romaniuk 2021, pp.15-19). La Chine cherche également à briser la première chaîne d'îles américaine¹⁰ qu'elle considère comme une barrière stratégique mise en place par Washington pour réduire sa capacité de projection de puissance dans la région (Karadag 2022,

⁹ Voir Figure 1 dans les annexes.

¹⁰ Voir Figure 3 dans les annexes.

pp.344-345). Enfin, cette mer est d'une importance cruciale pour la flotte de sous-marins chinoise. La profondeur de ces eaux est stratégique pour le déploiement de ses sous-marins lanceurs d'engins (SNLE) (Frécon 2021, p.28). La MCM offre donc un environnement idéal pour la dissuasion nucléaire par la mer, un élément central de la doctrine de sécurité chinoise (Washington 2017, pp.115-116). Le contrôle de cette mer permettrait donc à la Chine de sécuriser ses routes de patrouille sous-marine, de protéger ses lignes de communication et d'exercer une surveillance accrue, renforçant par la même occasion sa capacité de défense et de riposte dans la région. Aussi, cela permettrait à Pékin de briser l'encerclement américain et d'atteindre les océans Indien et Pacifique par les eaux profondes de la MCM (Frécon 2021, p.28).

Les enjeux politiques en MCM sont multidimensionnels. La convoitise des archipels peut en partie s'expliquer par la CNUDM de 1982. Selon cette Convention, dont 169 États sont parties (Division des affaires maritimes et du droit de la mer des Nations unies, 2023), un État côtier peut exercer sa souveraineté sur une « mer territoriale » de 12 milles marins au-delà de son littoral (CNUDM 1982, article 3). Dans la zone s'étendant jusqu'à 24 milles marins du littoral, il peut proclamer une « zone contiguë » (*Ibidem*, article 33), suivie d'une « zone économique exclusive » (ZEE) qui s'étend jusqu'à 200 milles marins du littoral (*Ibidem*, article 57). Au-delà de cette limite, commence la haute mer, communément appelée « eaux internationales », où aucun État n'exerce de souveraineté. En appliquant ces règles à la MCM, les ZEE des États riverains qui mettraient la main sur les archipels seraient considérablement agrandies, renforçant par la même occasion leur contrôle sur des ressources exploitables. Mais le problème réside également dans la classification des îlots d'un point de vue géographique car cette dimension influe sur les droits de souveraineté et l'exploitation des ressources (Roche 2019, pp.100-102). En effet, des îles qui pourraient être catégorisées comme de simples « rochers » et qui ne se prêtent ni à l'habitation humaine, ni à une vie économique autonome, ne pourraient bénéficier d'une ZEE selon l'article 121 de la CNUDM.

Ces revendications sont aussi devenues un symbole puissant de la défense des intérêts nationaux. Le PCC utilise ces arguments territoriaux afin de galvaniser le sentiment nationaliste et consolider la confiance du peuple dans le Parti (Advincula Jr. 2014, p.58-60). Dès l'école primaire, les élèves chinois apprennent que les revendications territoriales de Pékin sont justes. Un manuel scolaire chinois déclare : « ... l'occupation et le développement du beau et abondant territoire maritime par d'autres personnes est quelque chose qui ne peut certainement pas être

toléré par la nation chinoise. » (Yahuda 2013, p.454). Les dirigeants chinois n'hésitent également pas à mettre en place des campagnes de désinformation qui façonnent la perception publique des enjeux en MCM, afin de conforter le narratif du Parti et décourager toutes formes de contestation interne¹¹. En contrepartie, les dirigeants chinois doivent mettre en œuvre les aspirations nationalistes de leur population.

Enfin, en contrôlant la MCM, Pékin disposerait d'un avantage stratégique non négligeable sur les autres nations d'Asie orientale. Environ les deux-tiers de l'approvisionnement énergétique de la Corée du Sud et environ 60% de l'approvisionnement énergétique du Japon et de Taïwan transitent par cette mer (Karadag 2022, p.345). Ces États, dont l'économie est également liée à cette région maritime, se retrouveraient alors dans une situation de dépendance stratégique vis-à-vis de Pékin (Delalande 2016, pp.68-69), renforçant ainsi la position de la Chine comme puissance régionale dominante.

3.3. Brève introduction au conflit et aux revendications territoriales chinoises

Les arguments de la Chine concernant sa souveraineté sur certains territoires en MCM reposent sur l'histoire. Le narratif officiel chinois soutient que les archipels ont été découverts par la Chine au 2^{ème} siècle avant J.-C., sous la dynastie Han (Advincula Jr. 2014, p.57). En effet, selon le ministère des Affaires étrangères chinois, la Chine aurait été la première nation à naviguer et à découvrir la MCM à cette période (Ministère des Affaires Étrangères de la RPC, 2016). Selon les documents historiques avancés par le gouvernement chinois, la Chine aurait également exercé une administration active de ces territoires par le passé (Shen 2002, pp.101-125). Cette perspective historique est constamment reprise et affirmée par les leaders chinois. Par exemple, Wen Jiabao, Premier ministre de 2003 à 2013, a qualifié l'archipel des Spratleys de « territoire historique de la Chine depuis les temps anciens » (Malik 2013, p.83). De surcroît, les officiels chinois ont maintenu ce narratif dans leurs interactions avec des représentants étrangers. En 2012, Yang Jiechi, ministre des Affaires étrangères chinois à cette époque, déclarait à Hillary Clinton, alors secrétaire d'État américaine, qu'il existait « de nombreuses preuves historiques et jurisprudentielles » de la souveraineté de Pékin sur les îles de la MCM

¹¹ Concernant la désinformation des autorités chinoises, il est intéressant de consulter directement les déclarations officielles. Dans la déclaration du ministère des Affaires étrangères chinois, disponible à l'adresse suivante : https://www.fmprc.gov.cn/fra/wjdt/gb/201607/t20160713_10188124.html, nous remarquons que Pékin diffuse des récits historiques auprès de sa population lorsqu'il est question de la MCM.

et leurs eaux adjacentes (Département d'État des États-Unis, 2012). Et ces discours persistent malgré le scepticisme de certains chercheurs qui interrogent l'authenticité de ces prétendus faits historiques (Murphy 1994, pp.200-202), et malgré la CNUDM, qui est normalement l'instrument règlementant de telles revendications. L'argument de Pékin est donc « historique » plutôt que « juridique », et alimente davantage les tensions régionales.

Au cœur des revendications chinoises en MCM, se trouve également la fameuse « ligne à neuf tirets ». Cette carte, qui fait figure de preuve centrale pour Pékin, englobe environ 80 à 90% de la mer, incluant l'archipel des Paracels, l'archipel des Spratleys et d'autres formations insulaires¹² (Courmont et Mottet 2017, pp.40-41). Ce tracé est né en 1947 sous le Guomindang et comptait initialement onze tirets (Schaeffer 2009, p.76). Mais lorsque le PCC a pris le pouvoir en 1949, il effaça deux traits pour retirer le golfe du Tonkin de ses revendications, un geste alors interprété comme un cadeau au Vietnam (Blaine 2022, p.296). Cette carte est restée longtemps en retrait dans la rhétorique et la documentation chinoise, jusqu'à ce que la Chine la fasse apparaître à nouveau en 2009, en réponse à une revendication du Vietnam (*Ibidem*). Cette manœuvre avait alors provoqué une onde de choc parmi les nations avoisinantes due à la non-conformité de ces revendications avec la CNUDM (*Ibidem*), que la majorité des États concernés ont ratifiée (à l'exception de Taïwan). La Chine, pourtant signataire de la CNUDM, défend ce tracé en arguant que son existence est antérieure à la CNUDM, signée en 1982 et entrée en vigueur en 1994 (Delalande 2016, p.71). Pourtant, ce n'est qu'en 2009 que Pékin a officiellement soumis sa ligne à neuf tirets à l'Organisation des Nations Unies (ONU), 15 ans après l'entrée en vigueur de la CNUDM donc. Et en 2013, la Chine a fait un pas supplémentaire dans l'affirmation de ses revendications en publiant une carte comprenant un dixième turet à l'est de Taïwan, signifiant ainsi de manière symbolique l'appartenance de Taïwan à la Chine (Council on Foreign Relations, 2024). Ce tracé renouvelé confirme donc l'intention de la Chine d'étendre son contrôle sur ces territoires qu'elle considère siens depuis longtemps, tout en y intégrant la question taïwanaise.

Au cœur de ces tensions se trouvent les archipels des Paracels et des Spratleys. L'archipel des Paracels est revendiqué par la Chine, Taïwan et le Vietnam (The Editors of Encyclopaedia Britannica, 2024), mais ce sont principalement la Chine et le Vietnam qui s'affrontent pour le contrôle de ces îles. Historiquement sous contrôle de la France coloniale et confiées au Vietnam

¹² Voir Figure 2 dans les annexes.

en 1956 (Nguyen 2018a, pp.251-288), l'archipel est devenu chinois en janvier 1974, après une opération militaire rapide de l'APL (Gédéon 2019, pp.148-149), profitant de la débâcle américaine au Vietnam. La Chine occupe toujours l'archipel entier (*Ibidem*). En revanche, la situation de l'archipel des Spratleys est davantage disputée car les revendications proviennent des six États revendicateurs (Martel 2019, p.84). Toutes ces nations, excepté Brunei, occupent au moins une île ou un haut-fond de l'archipel (Gédéon 2019, p.151). La Chine revendique l'intégralité de l'archipel depuis 1951, prétendant toujours un droit historique millénaire (Blaine 2022, p.297).

Les revendications territoriales entre les États riverains trouvent donc leurs racines dans une histoire complexe et datent de plusieurs décennies, voire siècles. Quoiqu'il en soit, avant la fin des années 2000, les hostilités étaient minimales et la situation en MCM ressemblait davantage à un conflit de basse intensité ponctué par des affrontements sporadiques. La région était plutôt caractérisée par des tensions maîtrisées (Raymond et Welch 2022, p.219). Mais grâce à l'augmentation fulgurante de ses capacités, la Chine est désormais capable de se projeter de plus en plus loin en mer (Service de recherche du Congrès des États-Unis 2014, p.32). Et depuis l'arrivée au pouvoir de Xi et la mise en place d'une politique étrangère beaucoup plus assertive, la situation s'est intensifiée.

Par exemple, en 2012, la prise de contrôle du haut-fond de Scarborough¹³ par Pékin a suscité une vive controverse internationale et a exacerbé les relations bilatérales avec les Philippines (Doan, 2019). En 2016, la Cour permanente d'arbitrage (CPA) de la Haye a d'ailleurs donné raison à Manille en déclarant que les revendications territoriales de la Chine basées sur la ligne à neuf tirets n'avaient aucune base légale selon la CNUDM. Mais Pékin rejette et ignore ce jugement (Raymond et Welch 2022, pp.221-222). Un autre incident notable a eu lieu en 2014, lorsque la Chine a installé une plateforme de forage pétrolier dans des eaux contestées au large de l'archipel des Paracels, provoquant par la même occasion une crise diplomatique importante avec le Vietnam (Roche 2019, p.103). La Chine s'était carrément vue obligée de rapatrier des milliers de ses ressortissants qui vivaient au Vietnam, suite à des manifestations antichinoises de grande ampleur (*Ibidem*).

¹³ Revendicateurs : Philippines (*Bajo de Masinloc*), RDC (*Huangyan Dao*) et RPC (*Huangyan Dao*).

Pour conclure ce chapitre, nous constatons que les revendications chinoises en MCM reposent sur des arguments historiques, en particulier la ligne à neuf tirets qui est mobilisée officiellement par les dirigeants chinois depuis 2009. Nous constatons également que depuis l'arrivée au pouvoir de Xi, la Chine a intensifié ses efforts pour consolider ses revendications territoriales dans cette région stratégique. Dans cet esprit, le prochain chapitre explorera l'évolution des stratégies de consolidation de Pékin en MCM depuis la transformation de la politique étrangère chinoise sous Xi, en mettant en lumière l'intensification de l'utilisation des zones grises du droit international et la militarisation croissante de la MCM par le gouvernement chinois.

4. L'évolution des stratégies de consolidation de Pékin en mer de Chine méridionale

Au cours de la dernière décennie, comme nous l'avons analysé précédemment, la politique étrangère chinoise a subi une transformation profonde et est désormais marquée par une assertivité accrue en MCM. Ce chapitre propose d'examiner comment cette nouvelle posture façonne les dynamiques sécuritaires régionales, en analysant spécifiquement l'évolution des stratégies de consolidation de Pékin dans la zone.

Nous commencerons par examiner l'intensification de l'utilisation des zones grises du droit international par la Chine depuis l'arrivée au pouvoir de Xi. Cette tactique lui permet de jouer sur l'ambiguïté des normes internationales pour consolider progressivement sa présence en MCM. Ainsi, en déployant sa stratégie des petits pas, la Chine étend progressivement son contrôle sur les territoires contestés, sans déclencher de riposte internationale majeure. Nous aborderons ensuite le cas de l'expansion de la milice maritime chinoise (MMC) comme un exemple frappant de la stratégie des petits pas et de la manière dont Pékin utilise de manière croissante des acteurs non-militaires pour atteindre des objectifs stratégiques. Grâce à cette stratégie, la Chine maintient une présence constante et intimidante dans les zones contestées, tout en ayant la possibilité de dénier les actions agressives de la MMC et des forces armées chinoises. Le chapitre se poursuivra avec une analyse de la militarisation de la MCM par le gouvernement chinois, en se concentrant d'abord sur la centralisation du commandement naval sous Xi et l'expansion des capacités maritimes et aériennes de l'État chinois. Ensuite, cette section du chapitre détaillera comment la poldérisation de certains récifs en mer et le déploiement d'équipements militaires sur ces nouvelles îles permettent à la Chine de projeter sa puissance au-delà de ses frontières

L'objectif final de ce chapitre est de comprendre comment ces initiatives, nées et amplifiées sous la direction de Xi, ont d'un côté renforcé le contrôle de Pékin sur la MCM mais ont également, de l'autre côté, posé de nouveaux défis stratégiques pour les États riverains et les acteurs régionaux. En effet, après avoir exploré comment les stratégies de consolidation de Pékin ont évolué sous Xi, la dernière section du chapitre met en lumière les conséquences de cette nouvelle posture pour les autres acteurs régionaux. Ainsi, ce chapitre prépare d'une

certaine manière le terrain pour le chapitre suivant qui explorera de manière plus approfondie les réponses des acteurs régionaux à la politique étrangère de la Chine en MCM.

4.1. La stratégie globale de la Chine en mer de Chine méridionale

Avant Xi, la projection en MCM n'était pas la priorité absolue de Pékin qui se concentrait davantage sur les questions de développement économique, de modernisation et de maintien de la stabilité régionale. La politique chinoise en MCM était alors plus mesurée afin de maintenir des relations pacifiques avec les voisins et les grandes puissances (Yan 2014, pp.154-165). Xi a adopté une approche plus frontale en augmentant la présence militaire chinoise dans la région et en utilisant de manière agressive les zones grises du droit international. Ainsi, cette section analyse la stratégie globale de l'administration chinoise en MCM, sous Xi, en mettant l'accent sur la consolidation incrémentale des revendications chinoises au travers de la stratégie des petits pas. Cette section est également illustrée par le cas de l'expansion de la MMC depuis 2013, qui indique clairement la volonté de Pékin d'avoir recours aux forces de zone grise pour progresser.

4.1.1. La consolidation incrémentale des revendications chinoises

La tactique moderne déployée par Pékin en MCM est similaire à un jeu de Go, où chaque petit mouvement de pion passe souvent inaperçu (Gravereau 2017, p.229). Cette approche, régulièrement nommée « stratégie des petits pas », consiste en des actions progressives et apparemment anodines qui, accumulées, constituent une situation de fait accompli et un avantage stratégique, sans pour autant déclencher de riposte internationale immédiate, étant donné le faible niveau de violence employée (Blaine 2022, p.295). Nous le verrons par la suite, cette stratégie se manifeste par la poldérisation de certains récifs, la construction d'infrastructures sur des îlots contestés, des actions agressives en mer ou dans les airs, ou encore par des décisions politiques unilatérales. Un exemple est l'interdiction annuelle de pêche imposée par la Chine, qui s'étend sur trois mois et qui inclut les ZEE des Philippines et du Vietnam (Département de la Défense des États-Unis 2023b, p.125). Cette mesure renforce la souveraineté chinoise en imposant progressivement un contrôle sur les ressources stratégiques, sans susciter de riposte militaire ou de condamnation internationale majeure.

À travers cette approche, Pékin cherche donc à minimiser les risques de confrontation armée directe avec les autres nations riveraines, dont certaines sont alliés des États-Unis. Historiquement, l'évènement le plus récent lors duquel la Chine a engagé une force militaire significative en MCM remonte à 1988, lors d'un bref conflit avec le Vietnam pour le contrôle de l'archipel des Paracels qui avait causé la mort de 64 soldats vietnamiens (Delalande 2016, p.69). Depuis, la Chine évite tout déploiement armé de grande envergure dans la région. Cette stratégie reflète donc la préférence de Pékin pour des méthodes qui évitent les conflits ouverts, tout en poursuivant ses objectifs à long terme de réunification. La Chine a également tiré des leçons de conflits internationaux, comme l'intervention russe en Crimée en 2014, où des opérations hybrides ont permis d'atteindre des objectifs géopolitiques sans engendrer de riposte militaire internationale (Eudeline 2017, p.378). Les conséquences d'une confrontation armée pourraient aussi compromettre la stabilité régionale et l'image internationale de la Chine.

Dans le cadre de cette stratégie des petits pas, la Chine mène des opérations hybrides qui se situent entre la guerre et la paix. Ces manœuvres de zone grise incluent par exemple les patrouilles de la Garde côtière chinoise dans les territoires contestés afin de projeter l'image d'une souveraineté effective et d'aboutir à une situation de fait accompli (AMTI, 2024c). Ces actions de zone grise se manifestent également par des comportements agressifs comme des collisions intentionnelles avec des navires étrangers, des déploiements massifs de navires sur des sites stratégiques ou d'autres manœuvres dangereuses qui mettent en péril la sécurité des forces armées adverses (Département de la Défense des États-Unis, 2023b). Cette stratégie vise en réalité à intimider les autres États riverains et à les pousser à abandonner progressivement leurs propres revendications territoriales. Cependant, ces actions sont risquées car elles déclenchent parfois des ripostes et augmentent la probabilité d'escalade vers un conflit plus grave. Par exemple, en mai 2014, le Vietnam a découvert la mise en place d'une plateforme pétrolière chinoise à 120 milles de ses côtes et a aussitôt envoyé des navires militaires sur place. Pékin a répondu en envoyant également des navires pour la protéger. Cet incident a alors dégénéré en plusieurs confrontations maritimes de faible intensité qui mettent en lumière les risques d'escalade (Yamaguchi 2016, p.27).

Depuis l'arrivée de Xi au pouvoir, l'utilisation de ces zones grises, entre la guerre et la paix, s'est fortement intensifiée et les manœuvres chinoises en MCM sont devenues plus fréquentes et agressives (Cabestan 2022, p.167). La stratégie des petits pas démontre aussi l'évaluation par les autorités chinoises des coûts et des bénéfices de leurs options en politique étrangère. Grâce

à cette stratégie, Pékin renforce son influence en MCM de manière rationnelle, conformément à l'analyse de Morgenthau. Mais bien que cette méthode soit efficace sur le plan stratégique, elle engendre un coût politique important en aliénant les nations riveraines.

4.1.2. Illustration : l'expansion de la milice maritime chinoise depuis 2013

L'usage croissant de la MMC pour consolider les revendications en MCM depuis l'arrivée au pouvoir de Xi illustre parfaitement ce phénomène d'intensification de l'utilisation des stratégies de zone grise. Cette milice, composée de navires apparemment engagés dans la pêche commerciale, opère en réalité en collaboration avec les forces armées chinoises pour atteindre les objectifs politiques de Pékin. Cette force de zone grise permet ainsi d'exercer une pression constante en MCM, tout en permettant au gouvernement chinois de nier toute responsabilité lorsque des tensions provoquées par cette force apparaissent (Boisseau du Rocher 2021, p.62).

La MMC est née dans les années 1950, sous l'influence de la théorie maoïste des guerres populaires, où la population civile devait participer aux efforts militaires (Duchâtel et Genevaz 2018, pp.141-142). Elle fut formalisée dans les années 1980 et son implication dans les opérations en mer a alors augmenté (Mallory, Poling et al. 2021, pp.3-5). Sous Xi, elle s'est modernisée et professionnalisée. Par exemple, en 2013, Xi visitait la milice de Tanmen à Hainan et la saluait comme un modèle à suivre. Il déclarait également que ses fonctions ne se limitaient plus exclusivement à la pêche, mais incluaient également la collecte d'informations et le soutien à la poldérisation d'îles (Chan, 2013). La même année, le Livre blanc de la défense soulignait l'importance de renforcer le rôle de la MMC dans la défense des revendications en MCM (Conseil des affaires de l'État de la RPC, 2013). Depuis, la MMC a joué un rôle important dans l'escalade des tensions avec les autres États riverains. Par exemple, en 2014, certains navires de la milice ont totalement bloqué l'accès à un détachement militaire philippin situé dans le récif de Second Thomas¹⁴, empêchant leur ravitaillement et obligeant Manille à larguer les vivres par voie aérienne (AMTI, 2024a). Depuis, la MMC harcèle régulièrement les missions de ravitaillement dans la région. L'Asia Maritime Transparency Initiative (AMTI) constate d'ailleurs que depuis 2022, ces opérations de blocage se sont intensifiées, avec des

¹⁴ Revendicateurs : Philippines (*Ayungin Shoal*), RDC (*Ren'ai Ansha*), RPC (*Ren'ai Jiao*) et Vietnam (*Bãi Cỏ Mây*).

navires qui surviennent en plus grand nombre et qui utilisent des tactiques de plus en plus agressives, comme l'utilisation de canons à eau (*Ibidem*).

En 2023, toujours selon l'AMTI, le nombre de navires de la MMC impliqués dans des collisions et des tensions en MCM a ainsi augmenté de 35% par rapport à l'année précédente (AMTI, 2024b). La milice est donc plus active que jamais. Ces données s'expliquent en partie par une série de programmes publics de subventions mis en place par le gouvernement chinois et les autorités locales. La MMC, qui opère à partir d'environ 10 ports dans les provinces chinoises du Guangdong et de Hainan, reçoit en effet régulièrement des subventions pour le carburant, pour l'installation de matériel de combat, pour le recrutement d'anciens combattants, etc (Mallory, Poling et al. 2021, pp.15-25). Les navires les plus imposants bénéficient de subventions si généreuses qu'ils peuvent opérer en mer sans même pêcher (*Ibidem*, p.VIII).

4.2. La militarisation de la mer de Chine méridionale par Pékin

Après avoir exploré comment la Chine assoit discrètement sa présence en MCM, cette section examine une facette plus visible de sa stratégie régionale : la militarisation directe de la région. En effet, sous Xi, la Chine a intensifié la centralisation de son commandement naval et a élargi son arsenal militaire pour projeter sa puissance au-delà de ses frontières. Parallèlement à cet accroissement des capacités militaires, Pékin est également occupé à transformer physiquement la géographie de la MCM en y poldérisant des récifs en bases militaires avancées équipées d'infrastructures comme des pistes d'atterrissage et des systèmes de missiles. Ces éléments montrent que le gouvernement chinois adopte désormais une stratégie très affirmée dans la région, ce qui influence inévitablement les dynamiques sécuritaires régionales.

4.2.1. Centralisation et renforcement de la puissance maritime chinoise

Depuis le début des années 2000, la Chine, historiquement reconnue comme une puissance continentale, a progressivement déplacé son centre de gravité géopolitique vers la mer (Duchâtel et Genevaz 2018, p.125). Cette tendance s'est particulièrement accentuée depuis l'arrivée au pouvoir de Xi. C'est ainsi qu'en 2012, l'objectif officiel de « construire un grand pays maritime » a vu le jour (Xinhua, 2013b). Depuis, la politique étrangère maritime s'est fortement centralisée et d'importantes réformes institutionnelles visant à renforcer la

coordination et l'efficacité de la politique maritime ont émergés (Yamaguchi 2016, p.27). Parmi ces réformes, nous pouvons souligner la création d'un groupe dirigeant restreint pour la protection des droits maritimes en 2012, dirigé par Xi lui-même (Duchâtel et Genevaz 2018, p.129), ainsi que la fusion de plusieurs agences de sécurité maritime sous la direction d'une Garde côtière chinoise unifiée en 2013 (Xinhua, 2013a). En 2018, une nouvelle série de réformes a encore davantage renforcé cette centralisation. La Garde côtière chinoise a alors été placée sous l'autorité directe de la Police armée du peuple qui relève elle-même de la Commission militaire centrale que Xi dirige (Duchâtel et Genevaz 2018, p.132). À ce jour, la Garde côtière chinoise, qui joue un rôle prépondérant en MCM, est d'ailleurs la flotte maritime d'application de la loi la plus importante au monde selon le Département de la Défense des États-Unis (Département de la Défense des États-Unis 2023b, pp.79-80). Cette réorganisation a donc permis à Pékin d'améliorer la coordination et la réactivité des forces de sécurité maritime chinoises, renforçant ainsi la capacité de Pékin à projeter sa puissance en MCM.

L'importance grandissante de la Marine au sein des forces armées chinoises témoigne aussi de cette réorientation vers le domaine maritime. Par exemple, la marine chinoise compte désormais plus de bâtiments que celle des États-Unis, avec 395 navires chinois contre 292 navires américains en 2024 (Service de recherche du Congrès des États-Unis 2024a, p.2). Malgré ce nombre, la puissance de feu réelle reste encore un sujet de débat, étant donné par exemple le nombre relativement restreint de porte-avions dont dispose la marine chinoise (trois, contre onze pour les États-Unis) (Département de la Défense des États-Unis 2023b, p.54). L'armée de l'air chinoise continue également de s'agrandir, avec un effectif de 3.150 avions en 2024 (*Ibidem*, p.62) contre 2.500 avions en 2020 (Département de la Défense des États-Unis 2020, p.50). Ces efforts considérables pour renforcer la marine et l'aviation reflètent la volonté de Pékin de projeter sa puissance, notamment en MCM, où l'utilisation des forces d'infanterie terrestre est plutôt inutile. D'ailleurs, l'augmentation du nombre de troupes d'infanterie marine de 12.000 à 36.000 entre 2017 et 2018 est un autre exemple qui reflète cette volonté (Saunders et Wuthnow 2019, p.10). Sous Xi, la Chine a également construit des sous-marins à un rythme soutenu, surpassant même les États-Unis par 8 à 1 sur les 15 dernières années. Cette croissance pose un défi significatif aux forces armées américaines (Elleman 2018, p.179).

4.2.2. Projection de la puissance par la poldérisation et le déploiement d'équipements militaires

À cet accroissement impressionnant des capacités militaires, s'ajoute la stratégie de création de polders et de construction de structures en MCM, principalement dans le groupe des îles Spratleys. En effet, Pékin a entrepris d'importants travaux de dragage de sable pour transformer des récifs en bases militaires avancées et ainsi renforcer sa présence dans la région. Par exemple, sur les sept sites occupés par la Chine dans l'archipel des Spratleys, trois d'entre eux (récifs de Fiery Cross¹⁵, de Subi¹⁶ et de Mischief¹⁷)¹⁸ contiennent une piste d'atterrissage de plus de trois kilomètres de long (AMTI, 2024d). De nombreux bâtiments et structures ont également été construits sur ces récifs, telles que des zones d'accostage, des installations de ravitaillement, des hangars, des bâtiments administratifs... et permettent à la Chine de maintenir une présence permanente en MCM (Département de la Défense des États-Unis 2023b, pp.126-127). Contrairement à l'archipel des Spratleys, l'archipel des Paracels a connu moins de projets de poldérisation en raison de sa proximité géographique avec la Chine continentale, du contrôle établi de Pékin sur l'ensemble de l'archipel et de la superficie suffisante des îles pour supporter des opérations militaires sans poldérisation. Seule l'île Woody^{19,20} présente des installations similaires à celles présentes dans l'archipel des Spratleys (Pasandideh 2021, p.4).

Pour plusieurs auteurs, ces activités de construction ont débuté rapidement après que Xi ait pris le pouvoir (Karadag 2022, pp.346-350 ; Blaine 2022, p.298 ; Watkins, 2015 ; Hastey et Romaniuk 2021, pp.19-20). Dès le mois de décembre 2013, la Chine a en effet lancé ses premiers projets de poldérisation, qui ont été rendus publics en mai 2014, et ce sont des photos satellites publiées en février 2015 qui ont révélé l'ampleur des transformations effectuées (Service de recherche du Congrès des États-Unis 2024b, p.11). Ces vastes projets sont donc des exemples frappants du glissement de paradigme de la politique étrangère chinoise vers une posture plus affirmée et assertive. Pékin justifie ces projets en déclarant qu'ils visent à améliorer la recherche maritime, la sécurité de la navigation et les conditions de vie du personnel stationné

¹⁵ Revendicateurs : Philippines (*Kagitingan*), RDC (*Yongshu*), RPC (*Yongshu*) et Vietnam (*Đá Chũ Thập*).

¹⁶ Revendicateurs : Philippines (*Zamora*), RDC (*Zhubi*), RPC (*Zhubi*) et Vietnam (*Đá Su Bi*).

¹⁷ Revendicateurs : Philippines (*Panganiban*), RDC (*Meiji*), RPC (*Meiji*) et Vietnam (*Đá Vành Khăn*).

¹⁸ Voir Figure 4 dans les annexes.

¹⁹ Revendicateurs : RDC (*Yongxing*), RPC (*Yongxing*) et Vietnam (*Đảo Phú Lâm*).

²⁰ Voir Figure 4 dans les annexes.

(Département de la Défense des États-Unis 2023b, p.126-127). Cela dit, ces avant-postes fournissent avant tout un avantage stratégique majeur pour la projection de la puissance militaire en élargissant la capacité de la Chine à détecter les menaces et à maintenir une présence continue dans la région.

Ces projets chinois ont été vivement critiqués par la communauté internationale. En juillet 2016, la CPA de la Haye statuait entre autres que la construction de bases militaires par la poldérisation en MCM était une violation de plusieurs articles de la CNUDM²¹ (CPA 2016, p.397). Pékin rejette et ignore ce jugement, exacerbant ainsi les tensions régionales (Raymond et Welch 2022, pp.221-222). Ces projets ont également des conséquences écologiques désastreuses. Gregory Poling, directeur de l'AMTI, les a qualifiés de « la plus grande destruction de récifs par la main de l'homme dans l'histoire l'humanité » (Cowan, 2024).

Ces vastes projets de constructions ont été suivis par un déploiement massif de structures et d'équipements militaires sur ces nouvelles îles. Parmi ceux-ci, nous retrouvons par exemple des avions de chasse, des bombardiers à longue portée, ainsi que des équipements défensifs fixes comme des systèmes de missiles antinavires et antiaériens (AMTI, 2021). Des installations électroniques avancées comme des radars, des installations de communication, des brouilleurs ont également été déployées (*Ibidem*). A tout ce matériel militaire s'ajoutent de grands entrepôts en mesure d'abriter du matériel militaire et des casernes (*Ibidem*). Le développement d'infrastructures portuaires permet aussi à la Chine de soutenir des opérations navales importantes. Des ports en eau profonde ont été construits et sont capables d'accueillir des navires de guerre et des sous-marins qui renforcent la capacité de la Marine de l'Armée populaire de libération (PLAN) à projeter sa puissance loin des côtes chinoises et offrent des bases logistiques non négligeables (Eudeline 2018, pp.86-94).

La position défensive de la Chine est également renforcée puisque les systèmes de radars déployés peuvent détecter les missiles lancés depuis n'importe quelle base américaine dans la région (Karadag 2022, p.347). Les radars et les missiles déployés améliorent donc les capacités de détection et de réaction de l'APL, ce qui pourrait dissuader une intervention américaine dans des zones comme le détroit de Taïwan (*Ibidem*). Selon l'émérite Graham Allison, la Chine est

²¹ Violation des articles 123, 192, 194(1), 194(5), 197 et 206 de la Convention. Le premier article porte sur la coopération entre États riverains de mers fermées ou semi-fermées et les cinq articles suivants portent sur la protection et la préservation du milieu marin (CNUDM, 1982).

d'ailleurs désormais capable « d'enrayer ou même de détruire sur toute la zone les satellites américains de renseignement, de surveillance et de communication (...) dans le Pacifique dont jouissaient les États-Unis depuis la bataille de Midway, en 1942. C'en est fini de leur contrôle incontesté de la mer et des airs le long du couloir océanique qui borde la Chine sur une largeur de 1.600 kilomètres. » (Allison 2019, p.162). Ces nouvelles capacités permettent donc à la Chine de remettre en cause l'hégémonie américaine dans la région et modifient l'équilibre stratégique régional en lui donnant un avantage potentiel en cas de conflit dans la zone.

Selon l'AMTI, grâce à ces déploiements militaires, Pékin est désormais capable de frapper défensivement et offensivement dans un rayon de 885 kilomètres depuis ses avant-postes fortifiés dans la région, couvrant ainsi presque l'entièreté de la MCM (AMTI, 2021). Cependant, d'autres auteurs comme Pasandideh remettent en question l'avantage militaire que confèreraient ces îles fortifiées. En effet, les radars déployés sur ces îles sont inévitablement situés à basse altitude et ont donc une portée réduite à cause du phénomène de l'« horizon radar »²² (Pasandideh 2021, pp.5-12). Et vu que les avions de combat et les systèmes de défense ne peuvent fonctionner efficacement que dans la portée des radars, la portée des frappes offensives et défensives depuis ces avant-postes pourrait être moins étendue ce que suggèrent les experts qui ne prennent pas ce phénomène en compte. De plus, les défis logistiques liés à la gestion de ces bases isolées réduisent également leur efficacité opérationnelle (*Ibidem*, p.10). Ainsi, les îles offrent un avantage logistique en soutenant les opérations de la garde côtière et de la MMC mais n'offrent pas nécessairement une domination militaire totale à Pékin sur la mer selon Pasandideh. La Chine doit aussi équilibrer ses ambitions militaires avec les risques de tensions internationales (*Ibidem*, pp.12-14). La domination militaire de la MCM est donc limitée par des contraintes techniques, logistiques et politiques.

Quoiqu'il en soit, par la création de bases militaires avancées au cœur de la MCM, Pékin ne se contente plus de revendiquer sa souveraineté mais consolide sa présence de manière permanente dans la région, et cela a des répercussions inévitables sur les dynamiques sécuritaires régionales en influençant la manière dont les autres puissances régionales réagissent à la montée en puissance de la Chine. En effet, ces puissances doivent désormais s'adapter à cette nouvelle réalité stratégique.

²² Plus un radar est bas en altitude, plus sa distance maximale de détection est réduite en raison de la courbure de la terre.

4.3. Conséquences sécuritaires de l'assertivité chinoise

Face aux agissements de Pékin en MCM, d'autres États riverains ont décidé d'adopter des stratégies similaires. La Malaisie, les Philippines et Taïwan ont également fortifié certains de leurs avant-postes en construisant des pistes d'atterrissage, des ports et des bâtiments militaires, même si ces projets sont incomparables à ceux entrepris par Pékin²³. Le Vietnam, quant à lui, est l'État qui mène le plus de projets de poldérisation après la Chine. En juin 2024, l'AMTI signalait qu'Hanoï était occupé à considérablement intensifier l'expansion de ses avant-postes dans l'archipel des Spratleys, ajoutant presque autant de nouvelles terres qu'au cours des deux années précédentes combinées (AMTI, 2024d). Cela porte le total de terres créées par le Vietnam dans les zones contestées à environ 9,5 kilomètres carrés, soit environ la moitié du total chinois. Le Vietnam est également occupé à moderniser ses capacités militaires sur ces avant-postes, en réaction aux actions chinoises (*Ibidem*).

Toutes ces actions entreprises par Pékin en MCM depuis l'arrivée au pouvoir de Xi ont donc fondamentalement transformé la dynamique sécuritaire de la région. En intensifiant l'utilisation des zones grises et en consolidant la puissance militaire chinoise au travers de la poldérisation d'îles et le déploiement d'équipements militaires, la Chine de Xi a réussi à affirmer sa présence dans la région, mais a également cristallisé les tensions avec les autres acteurs régionaux. En effet, la position agressive de la Chine crée une situation d'asymétrie dans la région et place les autres États riverains face à un dilemme de sécurité. Ils se sentent désormais obligés de renforcer leurs capacités de dissuasion pour rétablir l'équilibre régional des puissances. En plus de renforcer leurs capacités militaires, ces derniers forment des alliances régionales et extrarégionales. Tous ces développements montrent donc que la transformation de la politique étrangère chinoise sous Xi, vers plus d'assertivité, a eu un impact important sur les dynamiques sécuritaires en MCM. La projection de la puissance chinoise dans cette région a forcé les acteurs régionaux à adapter leurs stratégies pour protéger leur souveraineté dans une région désormais instable. Ainsi, le chapitre suivant explore les stratégies individuelles des acteurs régionaux, principalement le Vietnam et les Philippines, pour rétablir l'équilibre régional des puissances.

²³ Sur le site internet de l'AMTI, il est possible de visualiser les images satellites des avant-postes construits par les États revendicateurs. Ces trois États disposent chacun d'un avant-poste fortifié d'envergure. URL <https://amti.csis.org/island-tracker/>, (consulté le 1^{er} août 2024).

5. Réponses stratégiques régionales à l'expansion chinoise

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, le renforcement des capacités militaires de Pékin et la militarisation accrue de la zone depuis le début des années 2010 ont permis à la Chine de renforcer sa capacité de projection de puissance, bouleversant ainsi le *statu quo* militaire dans la région. Et dans cet ordre international anarchique décrit par Waltz, où aucune autorité suprême n'est en mesure d'édicter des règles qui pourraient protéger les autres États revendicateurs, ces derniers perçoivent dans la nouvelle projection de puissance de la Chine une menace directe à leur propre survie et à leurs intérêts stratégiques. Ainsi, pour faire face à cette nouvelle donne, ce travail postule que la théorie de l'équilibre des puissances est pertinente pour expliquer pourquoi ces États cherchent désormais à augmenter leurs capacités militaires et à former des alliances avec d'autres puissances.

Ce chapitre se divise en deux sections principales. La première section examine les stratégies de rééquilibrage interne, où les États revendicateurs augmentent leurs capacités militaires pour tenter de rétablir l'équilibre régional des puissances. La seconde section se concentre sur les stratégies de rééquilibrage externe, en analysant d'une part pourquoi l'ASEAN n'a pas pu servir de contrepoids suffisant à l'influence croissante de Pékin, et d'autre part comment le Vietnam et les Philippines, en réponse à cette situation, ont renforcé leurs alliances avec d'autres puissances pour tenter de rétablir l'équilibre régional des puissances.

5.1. Les stratégies de rééquilibrage interne face à l'expansion chinoise

Afin de maintenir l'équilibre des puissances, les stratégies de rééquilibrage interne se traduisent par des efforts pour améliorer les capacités militaires (Waltz 1979, pp.186-187). En effet, en investissant dans leurs capacités militaires, les États revendicateurs menacés par la Chine cherchent à dissuader une potentielle agression de cette dernière et donc, à maintenir un certain équilibre des puissances dans la région. Cette course aux armements mène à un dilemme de sécurité.

D'abord, ce dilemme se manifeste par une course aux aménagements territoriaux en MCM. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les États revendicateurs répondent à l'expansion chinoise en poldérisant à leur tour certains récifs et en renforçant leurs avant-postes

en mer. Par exemple, alors que l'ampleur des travaux de poldérisation du Vietnam étaient inférieurs à un dixième des travaux de poldérisation de la Chine il y'a trois ans, aujourd'hui, ils représentent la moitié (AMTI, 2024d). Cette augmentation significative est un indicateur de cette stratégie de rééquilibrage face à la menace chinoise. Mais la réaction des États revendicateurs ne se limite pas à une simple consolidation de leur présence sur les territoires disputés. Face à l'expansion agressive de la Chine, ces États ont également été contraints de renforcer leurs arsenaux militaires. En effet, étant donné qu'ils sont devenus des acteurs mineurs en termes de capacités militaires comparativement à la Chine, ils ont été poussés à répondre à ce nouveau défi. Même si cette affirmation ne se reflète pas dans la stagnation récente des dépenses militaires en pourcentage du PIB des États revendicateurs²⁴, qui s'explique par des contraintes budgétaires (International Institute for Strategic Studies 2017, p.324), l'analyse du dilemme de sécurité en MCM devrait plutôt se focaliser sur le renforcement des capacités maritimes de ces États. Ainsi, malgré cette stagnation des budgets de défense, les efforts se sont plutôt concentrés sur la modernisation et l'expansion des flottes navales et aériennes, vitales pour opérer militairement en MCM (Lee 2021, pp.202-206).

Le Vietnam, par exemple, a progressivement réorienté ses priorités militaires des forces terrestres vers les forces maritimes, en réduisant considérablement ses forces terrestres pour réallouer ces ressources vers la marine et l'aviation (Delalande 2016, p.89). Cette nouvelle stratégie se manifeste aussi par l'acquisition d'équipements militaires modernes, comme des sous-marins classe Kilo et des avions de chasse Su-30MK2 de la Russie (Thayer 2016, p.208). Le Vietnam se concentre également sur la construction navale et vise à transformer sa marine en une « Green Water Navy », capable d'opérer plus largement dans ses eaux territoriales et en MCM (Thayer 2018, pp.433-434). Les Philippines ont également intensifié leur réponse militaire face à l'expansion chinoise. Sous la présidence de Benigno Aquino (2010-2016), la modernisation de l'appareil militaire philippin a été initiée au travers de l'achat de navires de guerre aux États-Unis (De Castro 2024, pp.101-102). L'administration de Rodrigo Duterte (2016-2022) a poursuivi cette modernisation avec l'acquisition de matériel supplémentaire

²⁴ Voici une analyse des budgets militaires des États revendicateurs, comparant les chiffres de 2013 à ceux de 2023 :

- Brunei : 2,3% à 3%
- Malaisie : 1,5% à 0,9%
- Philippines : 1,2% à 1,2%
- Taïwan : 1,9% à 2,2%
- Vietnam : 1,7% à 2,2%

Sources : SIPRI et Statista

comme des avions de patrouille et des frégates (*Ibidem*, p.104). Sous le président Ferdinand Marcos Jr. (depuis 2022), les efforts se sont intensifiés avec la mise en place d'un nouveau programme de modernisation des Forces armées des Philippines qui comprend l'achat de navires supplémentaires, d'avions de chasse et d'autres équipements de défense pour renforcer les capacités militaires de l'État (*Ibidem*, p.108). Les efforts récents de Manille à cet égard sont une indication claire que l'État philippin perçoit la nécessité de garantir une dissuasion crédible face à l'agressivité de la Chine. La Malaisie et Taïwan ont également suivi cette tendance. La Malaisie, bien que plus discrète dans sa confrontation avec la Chine que les Philippines ou le Vietnam, continue de moderniser sa flotte navale pour sécuriser ses intérêts en MCM (Parameswaran 2015, p.8). Taïwan, de son côté, est occupé à renforcer ses défenses en développant un arsenal de missiles balistiques et antimissiles, et en modernisant sa flotte sous-marine (Delalande 2016, pp.88-89).

Ces initiatives de renforcement militaire ont pour la plupart été mises après 2010. Elles prouvent donc que la nouvelle politique étrangère chinoise a probablement joué un rôle dans la réévaluation et l'intensification des stratégies de défense de ces États pour maintenir l'équilibre régional des puissances. Mais l'augmentation des capacités militaires ne constitue qu'une partie de la réponse des États riverains à l'expansion de la Chine en MCM. En effet, ces nations emploient également des stratégies de rééquilibrage externe. Cet aspect, crucial pour comprendre les stratégies des États riverains pour contrer l'influence chinoise et maintenir l'équilibre des puissances en MCM sera exploré en détail dans la prochaine section.

5.2. Les stratégies de rééquilibrage externe face à l'expansion chinoise

Après avoir examiné les stratégies de rééquilibrage interne adoptées par les États riverains, penchons-nous désormais sur les stratégies de rééquilibrage externe qui ont émergé en réponse à l'expansion chinoise en MCM. Cette section se divise en deux parties. La première examine comment l'ASEAN, censée garantir la stabilité en Asie du Sud-Est, n'a pas pu être utilisée par les États revendicateurs comme un contrepoids suffisant à l'influence grandissante de la Chine. En effet, les divergences internes ont limité l'efficacité de l'organisation. La deuxième partie se concentre sur les réponses individuelles du Vietnam et des Philippines. Contrairement à l'ASEAN, ces deux États ont adopté des stratégies plus affirmées, en renforçant leurs alliances avec des puissances extérieures, surtout les États-Unis, pour rétablir l'équilibre des puissances dans la région et protéger leur souveraineté.

5.2.1. L'inefficacité de l'ASEAN dans les stratégies de rééquilibrage régional

L'ASEAN²⁵ n'a pas réussi à jouer un rôle important dans les stratégies de rééquilibrage externe des États revendicateurs en MCM. Historiquement, c'est avec l'accroissement des tensions en MCM, surtout après les incidents autour du récif Mischief dans les années 1990 entre la Chine et les Philippines, que l'organisation a adopté une approche interventionniste concernant le conflit (Lee et Li 2021, p.217). Les États membres ont alors cherché à adopter un Code de Conduite (COC) contraignant pour gérer les différends. Cela souligne la conviction de l'ASEAN que les tensions ne pouvaient plus être résolues bilatéralement, comme le souhaitait Pékin, et nécessitaient une réponse unifiée (*Ibidem*). Mais malgré les discussions, ce COC ne verra jamais le jour, et seule une « Déclaration sur la conduite des parties en mer de Chine méridionale », entre les États membres de l'ASEAN et la Chine, a été adoptée en 2002 (Secrétariat de l'ASEAN, 2012). Cette déclaration, juridiquement non contraignante, qui insiste sur des principes comme la coopération et la résolution pacifique des différends, n'a en fait jamais été strictement appliquée et n'a donc pas contribué à instaurer un climat de confiance entre le gouvernement chinois et les autres États revendicateurs (Lee et Li 2021, pp.218-219).

L'incapacité de l'ASEAN à adopter un COC juridiquement contraignant est en grande partie due à des divergences internes. Parmi les dix États membres de l'ASEAN, seuls Brunei, la Malaisie, les Philippines et le Vietnam ont des revendications territoriales en MCM. Ainsi, alors que ces États revendicateurs sont motivés par des questions de souveraineté, les États non-revendicateurs sont quant à eux plutôt préoccupés par la préservation de la stabilité régionale et le maintien de leurs bonnes relations économiques avec Pékin (Khoo et Southgate 2016, p.237). Cette incohérence est accentuée par le modèle décisionnel de l'ASEAN qui est basé sur le consensus et qui donne donc un poids égal à chaque membre dans la résolution du conflit en MCM, quel que soit son intérêt dans le conflit (Lee et Li 2021, pp.221-222). La Chine étant le principal partenaire commercial de l'ASEAN, cette relation économique asymétrique offre à Pékin un levier considérable pour influencer les décisions de l'organisation. De 2013 à 2022, les échanges entre les deux entités ont d'ailleurs plus que doublé, atteignant 722 milliards de

²⁵ L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est est une organisation régionale fondée en 1967 et qui compte aujourd'hui dix États membres : Birmanie, Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam.

dollars, et faisant de Pékin le principal exportateur et importateur pour l'ASEAN, de très loin²⁶ (Secrétariat de l'ASEAN 2023, pp.107-108). En exploitant cette dépendance économique, la Chine a été en mesure d'utiliser une stratégie de « diviser pour mieux régner », en offrant des avantages économiques à certains membres pour qu'ils s'opposent aux demandes des États revendicateurs qui sont également membres (Emmers 2018, p.365). En effet, l'aide inconditionnelle de la Chine, contrairement aux exigences politiques souvent liées à l'aide occidentale, est particulièrement prisée par certains États (Heng 2012, p.64).

Plusieurs incidents illustrent la manière dont la Chine a exploité ses relations économiques pour diviser l'ASEAN. En 2012, quelque mois après d'importantes tensions entre la Chine et les Philippines autour du haut-fond de Scarborough, l'ASEAN, sous la présidence du Cambodge, n'avait pas réussi à publier de communiqué final à la suite d'une réunion ministérielle, pour la première fois en 45 ans d'existence (Emmers 2018, p.365). En 2015, lors du 26^{ème} Sommet de l'ASEAN en Malaisie, le Cambodge a soutenu la Chine en bloquant les tentatives du Vietnam et des Philippines de publier des déclarations plus critiques à l'égard de Pékin (Var, 2015). De même, en 2016, le Cambodge et le Laos, ont également empêché l'organisation de critiquer ouvertement le gouvernement chinois pour ses actions en MCM (Parameswaran, 2016). Ces incidents soulignent comment l'influence économique de Pékin a affaibli l'ASEAN et a sapé sa capacité à jouer un rôle unifié dans la gestion des conflits en MCM.

L'organisation, autrefois perçue comme l'une des plus efficaces en matière de sécurité régionale, est donc désormais perçue comme incapable de répondre aux défis posés par l'ascension de la Chine (Koga 2018, pp.49-52). Et ce travail postule que la politique étrangère chinoise sous Xi, marquée par une diplomatie beaucoup plus agressive, a probablement joué un rôle dans ce processus. Sous les administrations précédentes, la Chine était souvent réticente à l'idée d'exercer des sanctions économiques de crainte de nuire à sa réputation internationale (Yan 2014, pp.161-163). Cependant, sous Xi, cette prudence a laissé place à une approche qui n'hésite pas à user de telles pressions pour influencer les politiques d'autres États. Par exemple, suite aux tensions entre la Chine et les Philippines autour du haut-fond de Scarborough en 2012, Pékin avait décidé d'interdire les importations de bananes en provenance des Philippines pour

²⁶ En 2022, la Chine a exporté vers l'ASEAN pour environ 431 milliards de dollars, très loin devant la Corée du Sud (142 milliards), le Japon (135 milliards) et les États-Unis (129 milliards). (Secrétariat de l'ASEAN 2023, p.108).

faire pression sur Manille (Glaser, 2012). Concernant l'ASEAN, cette nouvelle réalité a exacerbé les divisions entre les États revendicateurs, menacés par les ambitions territoriales de la Chine, et les États non-revendicateurs, plus enclins à maintenir leurs liens économiques avec Pékin pour éviter des représailles économiques. Par conséquent, l'ASEAN semble aujourd'hui incapable de former un front cohérent face aux nouveaux défis posés par la Chine, ce qui affaiblit son rôle de médiateur potentiel dans la région.

C'est pourquoi l'organisation s'appuie de plus en plus sur l'engagement de puissances extérieures pour équilibrer l'influence croissante de la Chine. Les États-Unis sont d'ailleurs perçus comme un contrepoids essentiel à la Chine par de nombreux membres de l'ASEAN (Khoo et Southgate 2016, pp.230-236). L'échec de l'ASEAN à gérer efficacement les tensions en MCM met donc en évidence la nécessité pour les États revendicateurs à recourir à d'autres acteurs pour maintenir l'équilibre régional des puissances. Ces stratégies seront explorées dans la section suivante.

5.2.2. Le renforcement des alliances pour contrer la projection chinoise : cas du Vietnam et des Philippines

L'incapacité de l'ASEAN à jouer un rôle dans les différends en MCM a incité les États revendicateurs à se tourner vers d'autres acteurs, notamment les États-Unis, pour renforcer leurs stratégies de rééquilibrage. Dans ce cadre, deux États revendicateurs, le Vietnam et les Philippines, se distinguent par leurs approches pour contrecarrer l'expansionnisme chinois sous Xi. Historiquement, la Chine a adopté une approche plus hostile à l'égard de ces deux États qu'à l'égard de Brunei ou de la Malaisie (Lina et Zha 2021, p.253). Ces derniers adoptent une approche beaucoup moins frontale et privilégient une « diplomatie silencieuse », à travers des mécanismes de coopération multilatéraux, tandis que les Philippines adoptent une « diplomatie du mégaphone » depuis 2012, comme en témoigne sa démarche juridique contre Pékin en 2013 (Martel 2019, p.85-86). Le Vietnam avait d'ailleurs salué la décision de la CPA d'invalider les revendications territoriales de la Chine basées sur la ligne à neuf tirets (VnExpress, 2016). Taïwan, quant à lui, soutient ses partenaires stratégiques dans la région mais reste un acteur marginalisé en raison de la politique d'une seule Chine et d'un manque d'intérêt politique pour la question dans le pays (Song 2021, pp.94-95). Cette section explore donc comment le Vietnam et les Philippines, confrontés à l'assertivité de Pékin qui refuse tout règlement pacifique des différends, comme illustré par son rejet du jugement de la CPA de La Haye en 2016 (Lee 2021,

pp.208-209), et qui insiste sur des négociations bilatérales (Ross 2020, p.619), ont développé des stratégies individuelles pour influencer l'équilibre régional des puissances.

La proactivité stratégique du Vietnam vis-à-vis du conflit en MCM est fortement conditionnée par des facteurs géographiques et historiques. Géographiquement, dix des quatorze invasions du pays sont survenues depuis la mer (Do et Nguyen 2021, p.112), à cause de la faible profondeur stratégique de l'État entre son littoral et ses centres vitaux (*Ibidem*, pp.102-103). Les archipels en MCM sont donc considérés comme des avant-postes essentiels pour protéger la façade maritime (*Ibidem*, pp.111-112). Historiquement, la Chine a envahi le Vietnam à maintes reprises, ce qui a créé un profond sentiment d'insécurité vis-à-vis de Pékin dans le pays (*Ibidem*, pp.102-103). Plus récemment, les relations entre Hanoï et Pékin se sont détériorées dans la lignée de l'arrivée au pouvoir de Xi. Par exemple, lors de sa rencontre avec le président chinois en 2015, le président Vietnamien Truong Tan Sang déclarait : « Ces dernières années, la confiance dans les relations entre les deux Partis et les deux pays a diminué parmi un certain nombre de personnes, cadres et membres du Parti, en raison des différends et des conflits entre les deux pays sur les questions maritimes » (Nguyen 2018b, p.312). Mais malgré ces tensions, la Chine reste le plus grand partenaire commercial du Vietnam, avec des échanges qui ont atteint 100 milliards de dollars au cours des six premiers mois de l'année 2024 (VietnamPlus, 2024). Face à ce dilemme, Hanoï a décidé d'adopter une stratégie que Carlyle A. Thayer, professeur australien émérite, a nommé « coopération et lutte » ('Cooperation and Struggling'). Cette stratégie vise à maintenir des relations commerciales bénéfiques avec Pékin, tout en résistant à l'expansionnisme chinois qui menace sa souveraineté nationale (Thayer 2016, p.210).

Et dans le contexte d'une ASEAN inefficace pour apaiser les tensions régionales, le Vietnam s'est fortement rapproché des États-Unis ces dernières années pour défendre sa souveraineté nationale (Ye 2019, pp.99-100). Ainsi, en 2013, les deux États ont signé le 'US-Vietnam Comprehensive Partnership' (Département d'État des États-Unis, 2013). Plus significativement, en 2016, les États-Unis ont levé l'embargo sur les ventes d'armes létales au Vietnam, ce qui lui a permis de moderniser ses capacités militaires et donc, de renforcer sa capacité à défendre ses intérêts en MCM (Gardiner, 2016). En 2019, le Livre blanc de la défense du Vietnam réitérait cette orientation en ouvrant la porte à une coopération avec les États-Unis

en matière de sécurité²⁷, malgré la politique étrangère traditionnelle des « quatre non »²⁸ (Ministère de la défense nationale de la République socialiste du Vietnam 2019, pp.23-24). Plus récemment, en septembre 2023, le Vietnam a décidé de catégoriser les États-Unis comme un partenaire à statut spécial et hautement prioritaire (The White House, 2023).

Hanoï ne limite pas sa stratégie de rééquilibrage externe à une alliance avec Washington, même si ce dernier joue un rôle très important. Le Vietnam s'est aussi rapproché d'autres États qui ont également des divergences avec la Chine. Par exemple, les navires de guerre australiens et français font désormais souvent escale au Vietnam pour se ravitailler (Maduz et Stocker 2021, p.4). Le Vietnam se distancie donc de sa politique étrangère traditionnelle sans alliance des « quatre non ». Ces relations multiformes permettent au Vietnam de créer un réseau de soutien qui renforce sa sécurité nationale (Hiep 2013, pp.351-360). Régionalement, le Vietnam s'est rapproché de trois autres puissances qui connaissent aussi des conflits territoriaux avec Pékin : le Japon, l'Inde et les Philippines²⁹. Avec le Japon, la coopération est multiforme et comprend le domaine militaire (Gédéon 2019, pp.164-165). L'Inde est également préoccupée par la situation en MCM et les deux États ont intensifié leur collaboration en matière de défense, incluant la fourniture de matériel militaire (*Ibidem*). En ce qui concerne les Philippines, bien que les deux États aient des revendications qui se chevauchent en MCM, ils ont compris l'importance de coopérer face à la menace chinoise (Bonnet 2018, pp.92-94). Dès le début des années 2010, ils ont commencé à coopérer militairement, notamment par des échanges d'informations militaires et une collaboration dans l'industrie de défense (*Ibidem*, pp.97-98). En 2015, alors que les tensions avec la Chine s'intensifiaient fortement pour les deux États, ils ont signé un partenariat stratégique qui signalait leur volonté de faire front commun (*Ibidem*, pp.98-99). Ainsi, cette coopération montre que malgré leurs différends territoriaux bilatéraux, le Vietnam et les Philippines considèrent la menace chinoise comme prioritaire. Ce

²⁷ En tout cas, c'est ce que laisse entendre le document : « Le Vietnam favorise la coopération en matière de défense avec les pays afin d'améliorer ses capacités à protéger le pays et à relever les défis communs en matière de sécurité. Selon les circonstances et les conditions spécifiques, le Vietnam envisagera de développer des relations militaires et de défense nécessaires et appropriées avec d'autres pays. » (Ministère de la défense nationale de la République socialiste du Vietnam 2019, p.24)

²⁸ Cette politique étrangère est décrite dans le même document : « Le Vietnam se défend continuellement à rejoindre des alliances militaires, à se ranger du côté d'un pays contre un autre, à autoriser tout autre pays à établir des bases militaires ou à utiliser son territoire pour mener des activités militaires contre d'autres pays, et à recourir à la force ou à menacer de recourir à la force dans les relations internationales. » (Ministère de la défense nationale de la République socialiste du Vietnam 2019, pp.23-24).

²⁹ Pour le Japon, la question concerne les îles Senkaku. Pour les Philippines, il s'agit du récif Mischief et du haut-fond de Scarborough. Pour l'Inde, les tensions se concentrent autour du Cachemire et de l'Arunachal Pradesh (Gédéon 2019, p.164).

rapprochement s'est récemment renforcé lorsqu'en août 2024, les garde-côtes des deux États ont mené leur premier exercice conjoint en MCM (David et Ereno, 2024).

La relation entre les Philippines et la Chine est également une relation complexe. Dès 1975, avec l'ouverture des relations diplomatiques, les deux États ont connu une phase de normalisation (Advincula Jr. 2014, pp.54-55). Cependant, à l'instar du Vietnam, cette normalisation a été compromise par les ambitions du gouvernement chinois en MCM. Les tensions se sont fortement intensifiées suite à la prise de contrôle du haut-fond de Scarborough par la Chine en 2012, qui avait poussé le gouvernement philippin à soumettre le contentieux devant la CPA (Banlaoi 2021, p.121). Ces crises ont tendu les relations bilatérales et ont poussé les Philippines à revoir sa stratégie de rééquilibrage, à l'image de la réévaluation vietnamienne face à l'agressivité croissante de Pékin sous Xi.

Contrairement au Vietnam, qui est profondément intégré dans le réseau commercial chinois, les Philippines ne partagent pas le même niveau de dépendance économique. En effet, Manille est le plus petit bénéficiaire des IDE (investissements directs étrangers) chinois dans l'ASEAN, avec seulement 18,5 millions de dollars en 2021 (ASEANStats, 2024a), contre 2,2 milliards de dollars pour Hanoï la même année (Bureau national des statistiques de la RPC, 2023). De plus, les Philippines se classent seulement au sixième rang parmi les partenaires commerciaux de la Chine au sein de l'ASEAN (ASEANStats, 2024b)³⁰. Au vu de ses chiffres, il est probable que cette différence ait permis aux Philippines d'adopter une position plus affirmée face à la Chine, sans craindre de répercussions économiques aussi sévères que celles auxquelles le Vietnam pourrait être exposé. De plus, contrairement aux Philippines, le Vietnam partage une longue frontière terrestre avec la Chine, ce qui accentue ses préoccupations sécuritaires et renforce sa prudence dans ses relations avec Pékin (Vu, 2024).

Ainsi, Manille a également cherché à renforcer ses alliances, mais au travers d'une approche nettement plus affirmée que celle du Vietnam. Alors que ce dernier privilégie une forme de « soft balancing » pour contrer la pression chinoise et équilibrer l'influence de Pékin, les Philippines ont opté pour un « hard balancing », en s'appuyant sans modération sur leur alliance historique avec Washington. Le soft balancing est un concept qui fut introduit en partie par Robert Pape, et qui consiste en l'utilisation d'outils non militaires tels que les institutions

³⁰ L'État ne surpasse que des États largement moins peuplés : Brunei, Cambodge, Laos et Birmanie (ASEANStats, 2024b).

internationales, la diplomatie, et l'économie pour limiter l'influence d'une puissance dominante sans la confronter directement par des moyens militaires (Pape 2005, pp.9-10). À l'inverse, le *hard balancing* implique des mesures plus directes et militaires pour contrer une puissance perçue comme menaçante. Cette approche se manifeste par le renforcement des capacités militaires, la formation d'alliances militaires formelles, et le déploiement de forces armées pour dissuader ou contrer l'expansion d'un rival (*Ibidem*, p.9). Dans le cas des Philippines, cette stratégie s'illustre par leur alliance avec les États-Unis, notamment à travers des accords de défense clés comme le Traité de défense mutuelle (MDT) de 1951 et l'Accord de coopération renforcée en matière de défense (EDCA) de 2014 (Advincula Jr. 2014, p.55). Le premier engage les deux États à se défendre mutuellement en cas d'attaque armée dans la région du Pacifique (MDT 1951, Article 4³¹). Le second a davantage renforcé la coopération militaire et permet aux forces américaines d'accéder à certaines bases militaires philippines pour y mener des opérations militaires (EDCA, 2014). Cette alliance historique s'est considérablement renforcée sous l'administration Aquino, en réponse à l'évolution de la politique étrangère chinoise, comme en témoigne la signature de l'EDCA en 2014 (De Castro 2024, pp.101-102). La présidence de Duterte a initialement tenté d'apaiser les relations avec le gouvernement chinois, espérant obtenir des avantages économiques en échange d'une politique étrangère moins critique (De Castro 2022, pp.262-264), mais en raison des actions coercitives continues de la Chine en MCM, Duterte a renforcé à nouveau les liens avec les États-Unis à la fin de son mandat (De Castro 2024, pp.104-105). Et ce mouvement s'est poursuivi et amplifié sous la présidence de Marcos Jr. (*Ibidem*, p.105). En effet, dès son entrée en fonction en 2022, il a consolidé l'alliance en acceptant l'implantation de quatre bases militaires américaines supplémentaires sur le territoire philippin, portant leur total à neuf, et offrant ainsi aux États-Unis de nouveaux points d'appui stratégiques pour des opérations militaires dans la région (AMTI, 2023).

Comme le Vietnam, les Philippines ont également étendu leurs partenariats de sécurité avec d'autres puissances régionales pour contrer la montée en puissance de la Chine. Manille a ainsi développé des relations stratégiques avec la Corée du Sud, le Japon et l'Australie (De Castro 2024, pp.111-112). En 2024, les Philippines, aux côtés des États-Unis et du Japon, ont également patrouillé dans sa ZEE (Council on Foreign Relations, 2024). Cependant, une

³¹ Article 4 du Traité de défense mutuelle entre les États-Unis et la république des Philippines de 1951 : « Chaque Partie reconnaît qu'une attaque armée dans la région du Pacifique contre l'une ou l'autre des Parties serait dangereuse pour sa propre paix et sécurité et déclare qu'elle agirait pour faire face aux dangers communs conformément à ses processus constitutionnels. »

différence réside dans le fait que les Philippines s'appuient essentiellement sur des partenaires qui sont des alliés des États-Unis (De Castro 2024, pp.111-112), tandis que le Vietnam diversifie davantage ses alliances, avec des États qui ne sont pas nécessairement alignés avec Washington, c'est par exemple le cas de la Russie (Thayer 2016, pp.207-208).

Quoi qu'il en soit, dans leur quête d'équilibre, ces deux États d'Asie du Sud-Est ont renforcé leurs alliances avec les États-Unis. C'est la stratégie américaine du « Pivot vers l'Asie », annoncée sous l'administration Obama en 2011, qui avait réorienté l'engagement des États-Unis vers l'Asie-Pacifique après une décennie de focalisation sur le Moyen-Orient (Hu 2020, p.129). Face à l'expansionnisme chinois, les États-Unis ont donc adopté une stratégie d'« équilibrage offshore » (Advincula Jr. 2014, p.56). Christopher Layne, le premier à introduire ce concept réaliste, décrit la stratégie d'équilibrage offshore comme une stratégie de politique étrangère où un État hégémonique choisit de minimiser sa présence militaire directe dans des régions étrangères, tout en conservant la capacité d'influencer les équilibres de puissance à distance (Layne 1997, pp.112-119). En MCM, cette stratégie implique de déléguer certaines responsabilités de sécurité à des alliés régionaux, comme le Vietnam et les Philippines, afin de minimiser le risque d'implication directe dans les conflits régionaux (Advincula Jr. 2014, pp.55-58). En lien avec la question de recherche, il est important de noter que ces efforts américains d'équilibrage se sont fortement intensifiés depuis le milieu des années 2010, coïncidant avec l'évolution de la politique étrangère chinoise sous Xi. En effet, c'est seulement en 2017 que les États-Unis ont officiellement désigné la Chine comme un rival stratégique (The White House, 2017). Et comme le souligne Ji-Yong Lee, « Les États-Unis avaient toujours adopté une politique d'accommodement envers l'approche provocatrice de la Chine à l'égard de la MCM jusqu'au milieu des années 2010 » (Lee 2021, p.198).

Finalement, face à l'expansionnisme chinois, le Vietnam et les Philippines ont probablement été forcés de renforcer leurs alliances pour rétablir l'équilibre régional des puissances en Asie du Sud-Est. Le Vietnam, bien que historiquement très prudent dans ses relations avec les grandes puissances, a récemment intensifié sa coopération avec les États-Unis et d'autres partenaires, dans le cadre de sa stratégie de « coopération et lutte » avec la Chine. De son côté les Philippines ont adopté une approche de « hard balancing » envers le gouvernement chinois, en s'appuyant plus fermement sur leur alliance de longue date avec Washington pour garantir leur sécurité nationale. Ces ajustements stratégiques, bien que différents, montrent que Hanoï et Manille ont compris la nécessité de s'appuyer sur des acteurs externes pour compenser leur

faiblesse face à une Chine de plus en plus puissante, et ainsi rétablir l'équilibre régional des puissances. Ainsi, ces choix stratégiques témoignent de la manière dont la montée en puissance de la Chine a redessiné les dynamiques sécuritaires en Asie du Sud-Est, obligeant d'autres États à adopter des stratégies plus robustes pour préserver leur souveraineté.

Conclusion

Ce travail a tenté de répondre à la question de recherche suivante : « Comment la transformation de la politique étrangère chinoise sous Xi Jinping a-t-elle influencé les dynamiques sécuritaires régionales en mer de Chine méridionale ? ». À travers une analyse basée sur le cadre théorique réaliste des relations internationales, nous avons donc exploré comment l'assertivité croissante de la Chine sous Xi a non seulement remodelé sa stratégie en MCM, mais aussi redéfini l'équilibre régional des puissances.

Ainsi, l'hypothèse initiale selon laquelle la politique étrangère plus assertive de la Chine sous Xi avait non seulement modifié la stratégie chinoise en MCM, la rendant plus coercitive, mais avait également redéfini l'équilibre régional des puissances, s'est avérée fondée. En effet, nous avons démontré que sous l'impulsion de Xi, Pékin a adopté une stratégie plus coercitive et militarisée en MCM, qui se caractérise par des actions telles que l'expansion de la MMC, la poldérisation de certains récifs contestés, ou encore le renforcement de la présence militaire chinoise dans la région. Ces actions illustrent clairement le passage d'une politique de profil bas à une posture plus affirmée, voire agressive. Et cette évolution a affecté à son tour les dynamiques sécuritaires régionales. Les États revendicateurs, notamment le Vietnam et les Philippines qui sont les deux États les plus menacés, ont dû adapter leurs stratégies sécuritaires en réponse à cette assertivité chinoise. Comme l'affirme le réalisme, ces États ont cherché à équilibrer la puissance croissante de la Chine par des actions de rééquilibrage interne, qui incluent le renforcement de leurs capacités militaires, et de rééquilibrage externe, qui incluent la création et la consolidation d'alliances, notamment avec les États-Unis. D'ailleurs, ces stratégies de rééquilibrage ont pour beaucoup été entreprises à partir du milieu des années 2010, confirmant ainsi l'hypothèse selon laquelle la transformation de la politique étrangère chinoise sous Xi a provoqué une réévaluation des stratégies de sécurité dans la région.

Ces ajustements opérés par les États revendicateurs sont donc en parfaite adéquation avec le cadre théorique qui prévoit que dans un système international anarchique, les États cherchent à assurer leur survie face aux menaces perçues. Mais ce travail a également révélé certaines limites dans cette approche. En effet, si le réalisme permet de comprendre les motivations de puissance et de sécurité des États, il laisse de côté d'autres dimensions essentielles, comme les

dynamiques économiques, environnementales et socioculturelles qui influencent aussi les relations entre les acteurs de la région.

Ce travail a aussi permis de mettre en évidence la MMC comme un point névralgique des tensions géopolitiques contemporaines. Et en regardant vers l'avenir, la dynamique actuelle pourrait mener à une escalade des tensions si des mécanismes de dialogue ne sont pas mis en place. Le risque du « Piège de Thucydide » demeure une réalité, où la montée en puissance de la Chine dans la région pourrait entrer en collision avec les intérêts de la puissance établie, les États-Unis.

Bibliographie

Ouvrages

- ALLISON Graham, *Vers la Guerre : L'Amérique et la Chine dans le Piège de Thucydide ?*, Odile Jacob (édition française), 2019.
- BATTISTELLA Dario, *Théories des relations internationales*, Presses de Sciences Po, collection « Références inédites », 2003.
- CABESTAN Jean-Pierre, *La politique internationale de la Chine*, Presses de Sciences Po, 3^{ème} édition mise à jour et augmentée, 2022.
- CARR Edward H. *The Twenty Years' Crisis, 1919-1939: An Introduction to the Study of International Relations*, MacMillan & Co. LTD, 1946 (2^{ème} édition).
- COURMONT Barthélémy et MOTTET Éric, *L'Asie du Sud-Est contemporaine*, Presses de l'Université du Québec, 2020.
- DE LA MAISONNEUVE Éric, *Les défis chinois : La révolution Xi Jinping*, Éditions du Rocher, 2019.
- DELALANDE Philippe, *La Chine : Depuis le Congrès de 2012 – Ambitions et résistances*, Éditions L'Harmattan, 2016.
- DONNELLY Jack, *Realism and International Relations*, Cambridge University Press, 2000.
- ELLEMAN Bruce, *China's Naval Operations in the South China Sea: Evaluating Legal, Strategic and Military Factors*, Renaissance Books Asia Pacific series, 2018.
- GILPIN Robert, *War and Change in World Politics*, Cambridge University Press, 1981.
- GRAVEREAU Jacques, *La Chine conquérante : Enquête sur une étrange superpuissance*, Éditions Eyrolles, 2017.
- HASBI Aziz, *Théorie des relations internationales*, Éditions L'Harmattan, 2004.
- HASKI Pierre, *Géopolitique de la Chine : 40 fiches illustrées pour comprendre le monde*, Éditions Eyrolles, 2018.
- HOBBS Thomas, *Hobbes's Leviathan*, Oxford University Press, Réimprimé de l'édition de 1651, 1929.
- KISSINGER Henry, *On China*, Penguin Press, 2011.
- MACHIAVEL, *Le Prince*, Bibliothèque numérique de TV5Monde, 1532.
- MORGENTHAU Hans Joachim, *Politics among nations: the struggle for power and peace*, Alfred A. Knopf, 1948.

- NGUYEN (2018a) Thi Hanh, *Les conflits frontaliers sino-vietnamiens : de 1885 à nos jours*, Demopolis, 2018.
- SURESH Priya, *Foreign Policy of China Under Deng Xiaoping: contemporary relevance and continuity*, Palgrave Macmillan, 2022.
- TELÒ Mario, *Relations internationales : Une perspective européenne*, Éditions de l'Université de Bruxelles/Institut d'études européennes, 2008.
- WALTZ Kenneth N., *Theory of International Politics*, Addison-Wesley, 1979.

Chapitres d'ouvrage

- BANLAOI Rommel C., « The Philippines and the South China Sea Dispute: Duterte's Hedging Approach with China and the United States », dans N. Hong, G. Houlden et al., *Security, Strategy, and Military Dynamics in the South China Sea*, Bristol University Press, 2021, pp.117-134.
- BLAINE Mark Stephen, « The Geography of Territorial Disputes in the South China Sea », dans A. Bondesan et J. Ehlen, *Military Geoscience: A Multifaceted Approach to the Study of Warfare*, Advances in Military Geosciences, Springer, 2022, pp.287-303.
- BONDAZ Antoine, « La Chine : des moyens à la hauteur de ses ambitions mondiales », dans R. Bertolino, A. Negrus et N. Tardieu, *Atlas géopolitique du monde contemporain*, Éditions Ellipses, 2022, pp.18-21.
- BONNET François-Xavier, « La coopération militaire entre les Philippines et les pays de l'ASEAN », dans N. Fau et B. de Tréglodé, *Mers d'Asie du Sud-Est : Coopérations, intégration et sécurité*, CNRS Éditions, 2018, pp.81-103
- COLIN Sébastien, « Le mythe de la coopération halieutique entre la Chine et les États d'Asie du Sud-Est en mer de Chine du Sud », dans N. Fau et B. de Tréglodé, *Mers d'Asie du Sud-Est : Coopérations, intégration et sécurité*, CNRS Éditions, 2018, pp.147-174.
- COURMONT Barthélémy, « Mer de Chine méridionale : quand Beijing s'impose par la force en Asie du Sud-Est », dans R. Bertolino, A. Negrus et N. Tardieu, *Atlas géopolitique du monde contemporain*, Éditions Ellipses, 2022, pp.205-208.
- DO Thanh Hai et NGUYEN Thi Linh, « Vietnam and the East Sea in Its Strategic Thinking », dans N. Hong, G. Houlden et al., *Security, Strategy, and Military Dynamics in the South China Sea*, Bristol University Press, 2021, pp.101-116.

- DUCHÂTEL Mathieu et GENEVAZ Juliette, « Hainan, avant-poste de Pékin en mer de Chine méridionale », dans N. Fau et B. de Tréglodé, *Mers d'Asie du Sud-Est : Coopérations, intégration et sécurité*, CNRS Éditions, 2018, pp.125-144.
- HASTEY Joshua et ROMANIUK Scott N., « Between Competition and War: Complex Security Overlay and the South China Sea », dans N. Hong, G. Houlden et al., *Security, Strategy, and Military Dynamics in the South China Sea*, Bristol University Press, 2021, pp.7-30.
- JOYNER Christopher C., « The Spratly Islands Dispute in the South China Sea: Problems, Policies, and Prospects for Diplomatic Accommodation », dans R. Singh, *Investigating Confidence-Building Measures in the Asia-Pacific Region*, Stimson Centre, 1999, pp.53-108.
- LEBOW Richard Ned, « Classical Realism », dans T. Dune, M. Kurki et S. Smith, *International relations theories: discipline and diversity*, Oxford University Press, 4^{ème} édition, 2016, pp.34-50.
- LEE Yinghui et LI Mingjiang, « ASEAN's Involvement in the South China Sea Disputes: The Economics-Security Conundrum », dans N. Hong, G. Houlden et al., *Security, Strategy, and Military Dynamics in the South China Sea*, Bristol University Press, 2021, pp.215-232.
- MARTEL Stéphanie, « Les enjeux de sécurité en Asie du Sud-Est et au-delà », dans S. Granger et D. Caouette, *L'Asie du Sud-Est : à la croisée des puissances*, Presses de l'Université de Montréal, 2019, pp.83-96.
- MEARSHEIMER John J., « Structural Realism », dans T. Dune, M. Kurki et S. Smith, *International relations theories: discipline and diversity*, Oxford University Press, 4^{ème} édition, 2016, pp.51-67.
- ROCHE Yann, « Les puissances en mers du Sud-Est asiatique », dans S. Granger et D. Caouette, *L'Asie du Sud-Est : à la croisée des puissances*, Presses de l'Université de Montréal, 2019, pp.97-112.
- SAUNDERS Phillip C. et WUTHNOW Joel, « Introduction: China Xi Remakes the PLA », dans A. Ding, P. Saunders et al., *Chairman Xi Remakes the PLA*, National Defense University Press, 2019, pp.1-42.
- SONG Yann-Huei, « Taiwan's South China Sea Policy under the Tsai Administration », dans N. Hong, G. Houlden et al., *Security, Strategy, and Military Dynamics in the South China Sea*, Bristol University Press, 2021, pp.79-100.
- THAYER Carlyle A., « Force Modernization: Vietnam », dans D. Singh et M. Cook, *Southeast Asian Affairs 2018*, ISEAS–Yusof Ishak Institute, 2018, pp.429-444.

Articles scientifiques

- ADVINCULA JR. Julian V., « China's Leadership Transition and the Future of US-China Relations: Insights from the Spratly Islands Case », *Journal of Chinese Political Science*, n°20, 2014, pp.51-65.
- BATTISTELLA Dario, « Introduction : Le réalisme réfuté ? », *Études internationales*, vol. 35, n°4, 2004, pp.613-622.
- BEW John, « The Real Origins of Realpolitik », *The National Interest*, n°130, 2014, pp.40-52.
- BOISSEAU DU ROCHER Sophie, « Chine et Asie du Sud-Est : les jeux sont-ils faits ? », *Politique étrangère*, n°2, 2021, pp.53-64.
- CHEUNG William W.L. et SUMAILA U. Rashid, « Boom or Bust: The future of fish in the South China Sea », *ADM Capital Foundation*, 2015, 33p.
- CHEUNG William W.L., SUMAILA U. Rashid et al., « Sink or Swim: The future of fisheries in the East and South China Seas », *ADM Capital Foundation*, 2021, 35p.
- COLIN Sébastien, « Les mers lointaines, nouvelles frontières de la puissance halieutique chinoise ? », *Hérodote*, vol. 163, n°4, 2016, pp.87-100.
- COURMONT Barthélémy et MOTTET Éric, « La mer de Chine méridionale : une mer chinoise ? », *Diplomatie*, n°84, 2017, pp.40-44.
- LINA Gong et ZHA Daojiong, « China and southeast Asia in the 2000s: Tension management in the maritime space », *The British Journal of Politics and International Relations*, vol. 23, n°2, 2021, pp.248-261.
- DE CASTRO Renato Cruz, « Caught Between Appeasement and Limited Hard Balancing: The Philippines' Changing Relations With the Eagle and the Dragon », *Journal of Current Southeast Asian Affairs*, vol. 41, n°2, 2022, pp.258-278.
- DE CASTRO Renato Cruz, « Exploring the Philippines' Evolving Grand Strategy in the Face of China's Maritime Expansion: From the Aquino Administration to the Marcos Administration », *Journal of Current Southeast Asian Affairs*, vol. 43, n°1, 2024, pp.94-119.
- EMMERS Ralf, « Unpacking ASEAN Neutrality: The Quest for Autonomy and Impartiality in Southeast Asia », *Contemporary Southeast Asia*, vol. 40, n°3, 2018, pp.349-370.
- EUDELIN Hugues, « Pékin : scénario d'unification par la force », *Outre-Terre*, vol. 50, n°1, 2017, pp.378-388.
- EUDELIN Hugues, « L'extraordinaire essor de la puissance navale chinoise », *Revue Défense Nationale*, vol. 807, n°2, 2018, pp.85-94.

- FRANK Robert, « Penser Historiquement les Relations Internationales », *Annuaire français de relations internationales (AFRI)*, vol. 4, 2003, pp.42-65.
- FRÉCON Éric, « Mer de Chine du Sud : le pire n'est pas toujours la meilleure hypothèse », *Diplomatie*, n°107, 2021, pp.27-31.
- GAO Zhiguo et JIA Bing Bing, « The Nine-Dash Line in the South China Sea: History, Status, and Implications », *The American Journal of International Law*, vol. 107, n°1, 2013, pp.98-124.
- GÉDÉON Laurent, « Vietnam : une géopolitique en mutation au risque d'un dilemme stratégique ? », *Moussons*, vol. 1, n°33, 2019, pp.143-173.
- GLASER Bonnie S. et EVAN S. Medeiros., « The Changing Ecology of Foreign Policy-Making in China: The Ascension and Demise of the Theory of 'Peaceful Rise' », *The China Quarterly*, n°190, 2007, pp. 291–310.
- HENG Pheakdey, « Cambodia–China Relations: A Positive-Sum Game? », *Journal of Current Southeast Asian Affairs*, vol. 31, n°2, 2012, pp.57-85.
- HERBERG Mikal E., « The Role of Energy in Disputes over the South China Sea », *The National Bureau of Asian Research*, 2016, 3p.
- HERZ John H. « Idealist Internationalism and the Security Dilemma », *World Politics*, vol. 2, n°2, 1950, pp.157-180.
- HIEP Le Hong, « Vietnam's Hedging Strategy against China since Normalization. » *Contemporary Southeast Asia*, vol. 35, no°3, 2013, pp.333-368.
- HU Weixing, « The United States, China, and the Indo-Pacific Strategy: The Rise and Return of Strategic Competition », *China Review*, vol. 20, n°3, 2020, pp.127-142.
- HUGHES Christopher, « Reclassifying Chinese Nationalism: the geopolitik turn », *Journal of Contemporary China*, vol. 20, n°71, 2011, pp.601-620.
- JERVIS Robert, « Cooperation under the Security Dilemma », *World Politics*, vol. 30, n°2, 1978, pp.167-214.
- KARADAG Lokman, « The PRC'S Military Strategies on the Security Architecture of East and South China Sea under President Xi Jinping », *Intellectual Discourse*, vol. 30, n°2, 2022, pp.343-370.
- KHOO Nicholas et SOUTHGATE Laura, « Enter the Vanguard State: Reinterpreting ASEAN's Response to the South China Sea Issue », *Journal of Asian Security and International Affairs*, vol. 3, n°2, 2016, pp.221-244.
- KORAB-KARPOWICZ W. Julian, « Political Realism in International Relations », *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, 2017, 40p.

- KOGA Kei, « ASEAN's Evolving Institutional Strategy: Managing Great Power Politics in South China Sea Disputes », *The Chinese Journal of International Politics*, vol. 11, n°1, 2018, pp.49-80,
- LAYNE Christopher, « From Preponderance to Offshore Balancing: America's Future Grand Strategy » *International Security*, vol. 22, n°1, 1997, pp. 86-124.
- LAYNE Christopher, « The "Poster Child for offensive realism": America as a global hegemon », *Security Studies*, vol. 12, n°2, 2002, pp.120-164.
- LEE Ji-Yong, « China's Maritime Ambition, Security Dilemma and Lack of Multilateral Framework », *Journal of Asian Security and International Affairs*, vol. 8, n°2, 2021, pp.195-217.
- LOBELL Steven E., « Structural Realism/Offensive and Defensive Realism », *Oxford Research Encyclopedias ; International Studies*, 2010, 23p.
- MALIK Mohan, « Historical Fiction: China's South China Sea Claims », *World Affairs*, vol. 176, n°1, 2013, pp.83-90.
- MURPHY Brian K., « Dangerous Ground: The Spratly Islands And International Law », *Ocean and Coastal Law Journal*, vol. 1, n°2, 1994, pp.187-212.
- NGUYEN (2018b) Xuan Cuong, « Achievements and Problems in Vietnam: China Relations from 1991 to the Present », *China Report*, vol. 54, n°3, 2018, pp.306-324.
- PAPE Robert A., « Soft Balancing against the United States », *International Security*, vol. 30, n°1, 2005, pp.7-45.
- PASANDIDEH Shahryar, « Do China's New Islands allow it to militarily dominate the South China Sea? », *Asian Security*, vol. 17, n°1, 2021, pp.1-24.
- RAYMOND Mark et WELCH David A., « What's Really Going On in the South China Sea? », *Journal of Current Southeast Asian Affairs*, vol. 41, n°2, 2022, pp.214-239.
- ROSS Robert S., « China-Vietnamese Relations in the Era of Rising China: Power, Resistance, and Maritime Conflict », *Journal of Contemporary China*, vol. 30, n°130, 2020, pp.613-629.
- SCHAEFFER Daniel, « Mer de Chine Méridionale : Mythes et Réalités Du Tracé En Neuf Traits », *Diplomatie*, n°36, 2009, pp.72-82.
- SHEN Jianming, « China's Sovereignty over the South China Sea Islands: A Historical Perspective », *Chinese Journal of International Law*, vol. 1, n°1, 2002, pp.94-157.
- SOLINGER Dorothy J., « Éditorial : Le portrait dominant de Xi Jinping en question », *Perspectives chinoises*, vol. 1, n°2, 2018, pp.3-6.

- SØRENSEN Camilla T. N., « The Significance of Xi Jinping's "Chinese Dream" for Chinese Foreign Policy: From "Tao Guang Yang Hui" to "Fen Fa You Wei" », *Journal of China and International Relations*, vol. 3, n°1, 2015, pp.53-73.
- STOREY Ian, « China's « Malacca Dilemma » », *China Brief*, vol. 6, n°8, 2006.
- STOREY Ian, « Discordes en mer de Chine méridionale : les eaux troubles du Sud-Est asiatique », *Politique étrangère*, n°3, 2014, pp.35-47.
- SUPRIYANTO Ristian Atriandi, « Out of Its Comfort Zone: Indonesia and the South China Sea », *Asia Policy*, n°21, 2016, pp.21-28.
- THAYER Carlyle A., « Vietnam's Strategy of 'Cooperating and Struggling' with China over Maritime Disputes in the South China Sea », *Journal of Asian Security and International Affairs*, vol. 3, n°2, 2016, pp.200-220.
- WASHINGTON Brittney, « The South China Sea and Nuclear Deterrence in the Asia Pacific », *Project on Nuclear Issues: A Collection of Papers from the 2016 Nuclear Scholars Initiative and PONI Conference Series*, édité par Mark Cancian, Center for Strategic and International Studies (CSIS), 2017, pp.115-125.
- YAHUDA Michael, « China's New Assertiveness in the South China Sea », *Journal of Contemporary China*, vol. 22, n°81, 2013, pp.446-459.
- YAMAGUCHI Shinji, « Strategies of China's Maritime Actors in the South China Sea: A Coordinated Plan under the Leadership of Xi Jinping? », *China Perspectives*, n°3 (107), 2016, pp. 23-31.
- YAN Xuetong, « From Keeping a Low Profile to Striving for Achievement », *The Chinese Journal of International Politics*, vol. 7, n°2, 2014, pp.153-184.
- YE Xiaodi, « Rediscovering the Transition in China's National Interest: A Neoclassical Realist Approach », *Journal of Current Chinese Affairs*, vol. 48, n°1, 2019, pp.76-105.
- ZHAO Suisheng, « Chinese Foreign Policy under Hu Jintao: The Struggle between Low-Profile Policy and Diplomatic Activism », *Hague Journal of Diplomacy*, vol. 5, n°4, 2010, pp.357-378.
- ZHAO Suisheng, « From Affirmative to Assertive Patriots: Nationalism in Xi Jinping's China », *The Washington Quarterly*, vol. 44, n°4, 2021, pp.141-161.

Centres d'étude

- AMTI (Asia Maritime Transparency Initiative), « By Air, Land, and Sea: China's Maritime Power Projection Network », *Asia Maritime Transparency Initiative (AMTI)*, 15 septembre 2021 ;
URL <https://amti.csis.org/power-projection-network/>, (consulté le 31 juillet 2024).
- AMTI (Asia Maritime Transparency Initiative), « More than Meets The Eye: Philippine Upgrades at EDCA Sites », *Asia Maritime Transparency Initiative (AMTI)*, 12 octobre 2023 ;
URL <https://amti.csis.org/more-than-meets-the-eye-philippine-upgrades-at-edca-sites/>, (consulté le 24 juillet 2024).
- AMTI (Asia Maritime Transparency Initiative) (2024a), « Tracking Tensions at Second Thomas Shoal », *Asia Maritime Transparency Initiative (AMTI)*, 30 janvier 2024 ;
URL <https://amti.csis.org/tracking-tensions-at-second-thomas-shoal/>, (consulté le 6 juin 2024).
- AMTI (Asia Maritime Transparency Initiative) (2024b), « Wherever They May Roam: China's Militia in 2023 », *Asia Maritime Transparency Initiative (AMTI)*, 28 février 2024 ;
URL <https://amti.csis.org/wherever-they-may-roam-chinas-militia-in-2023/>, (consulté le 17 juin 2024).
- AMTI (Asia Maritime Transparency Initiative) (2024c), « Control by Patrol: The China Coast Guard in 2023 », *Asia Maritime Transparency Initiative (AMTI)*, 29 mars 2024 ;
URL <https://amti.csis.org/control-by-patrol-the-china-coast-guard-in-2023/>, (consulté le 5 juillet 2024).
- AMTI (Asia Maritime Transparency Initiative) (2024d), « Hanoi in High Gear: Vietnam's Spratly Expansion Accelerates », *Asia Maritime Transparency Initiative (AMTI)*, 7 juin 2024 ;
URL <https://amti.csis.org/hanoi-in-high-gear-vietnams-spratly-expansion-accelerates/>, (consulté le 18 juillet 2024).
- BARDEN Justine et DUNN Candace, « More than 30% of global maritime crude oil trade moves through the South China Sea », *U.S. Energy Information Administration (USEIA)*, 27 août 2018 ;
URL <https://www.eia.gov/todayinenergy/detail.php?id=36952>, (consulté le 16 avril 2024).
- BÉRAUD-SUDREAU Lucie, LOPES DA SILVA Diego et al., « Trends In World Military Expenditure, 2021 », *Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI)*, 25 avril 2022 ;

- URL https://www.sipri.org/sites/default/files/2022-04/fs_2204_milex_2021_0.pdf, (consulté le 4 juin 2024).
- COUNCIL ON FOREIGN RELATIONS, « 1895-2024: China's Maritime Disputes », *Council on Foreign Relations*, 2024 ;
URL <https://www.cfr.org/timeline/chinas-maritime-disputes>, (consulté le 24 juillet 2024).
 - DRINHAUSEN Katja et LEGARDA Helena, « « Comprehensive National Security » unleashed: How Xi's approach shapes China's policies at home and abroad », *Mercator Institute for China Studies (MERICS)*, 15 septembre 2022 ;
URL <https://www.merics.org/en/report/comprehensive-national-security-unleashed-how-xis-approach-shapes-chinas-policies-home-and>, (consulté le 3 mai 2024).
 - EAGLEN Mackenzie, « Setting the Record Straight on Beijing's Actual Military Spending », *American Enterprise Institute (AEI)*, 8 août 2023 ;
URL <https://www.aei.org/foreign-and-defense-policy/setting-the-record-straight-on-beijings-actual-military-spending/>, (consulté le 6 mai 2024).
 - INTERNATIONAL INSTITUTE FOR STRATEGIC STUDIES, « The Military Balance : 2017 », *International Institute for Strategic Studies*, février 2017 ;
URL <https://www.tandfonline.com/toc/tmib20/117/1?nav=tocList>, (consulté le 19 juillet 2024).
 - MADUZ Linda et STOCKER Simon, « Rivalité entre grandes puissances en Asie du Sud-Est », *Center for Security Studies (CSS)*, n°277, février 2021 ;
URL <https://css.ethz.ch/content/dam/ethz/special-interest/gess/cis/center-for-securities-studies/pdfs/CSSAnalyse277-FR.pdf>, (consulté le 23 juillet 2024).
 - MALLORY Tabitha G., POLING Gregory B. et al., « Pulling Back the Curtain on China's Maritime Militia », *Center for Strategic & International Studies (CSIS)*, 18 novembre 2021 ;
URL https://csis-website-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/publication/211118_Poling_Maritime_Militia.pdf?VersionId=Y5iaJ4NT8eITSIAKTr.TWxtDHuLIq7wR, (consulté le 5 juin 2024).
 - PARAMESWARAN Prashanth, « Playing It Safe: Malaysia's Approach to the South China Sea and Implications for the United States », *Center for a New American Security*, 4 mars 2015 ;
URL https://s3.us-east-1.amazonaws.com/files.cnas.org/hero/documents/CNAS-Maritime-6_Parameswaran_Final.pdf, (consulté le 19 juillet 2024).
 - PARAMESWARAN Prashanth, « PacNet #52 – After China meeting, ASEAN must heed early South China Sea warning », *Pacific Forum*, 24 juin 2016 ;

- URL <https://pacforum.org/publications/pacnet-52-after-china-meeting-asean-must-heed-early-south-china-sea-warning/>, (consulté le 19 juillet 2024).
- PLETCHER Kenneth, « Spratly Islands », *Encyclopaedia Britannica*, 13 avril 2024 ;
URL <https://www.britannica.com/place/Spratly-Islands>, (consulté le 17 avril 2024).
 - THE EDITORS OF ENCYCLOPAEDIA BRITANNICA, « Paracels Islands », *Encyclopaedia Britannica*, 25 janvier 2024 ;
URL <https://www.britannica.com/place/Paracel-Islands>, (consulté le 24 avril 2024).
 - VALORI Giancarlo E., « The Strait of Malacca: China between Singapore and the United States », *Modern Diplomacy*, 24 novembre 2020 ;
URL <https://moderndiplomacy.eu/2020/11/24/the-strait-of-malacca-china-between-singapore-and-the-united-states/>, (consulté le 17 avril 2024).
 - VAR Veasna, « Cambodia looks for middle ground in the South China Sea », *East Asia Forum*, 20 juin 2015 ;
URL <https://eastasiaforum.org/2015/06/20/cambodia-looks-for-middle-ground-in-the-south-china-sea/>, (consulté le 22 juillet 2024).

Documents officiels

- AIE (Agence internationale de l'énergie), *China – Oil ?* ;
URL <https://www.iea.org/countries/china/oil>, (consulté le 16 avril 2024).
- AIE (Agence internationale de l'énergie), *Global and Chinese quarterly oil demand, 2017-2024*, 15 décembre 2023 ;
URL <https://www.iea.org/data-and-statistics/charts/global-and-chinese-quarterly-oil-demand-2017-2024>, (consulté le 17 avril 2024).
- ASEANStats (2024a), *Flows of Inward Foreign Direct Investment (FDI) into AMS by Source Country (in million US\$)*, 2024 ;
URL <https://data.aseanstats.org/fdi-by-hosts-and-source-inward>, (consulté le 24 juillet 2024).
- ASEANStats (2024b), *Trade in Goods (IMTS), Annually, HS 2-digit up to 8-Digit (AHTN), in US\$*, 2024 ;
URL <https://data.aseanstats.org/trade-annually>, (consulté le 24 juillet 2024).
- Assemblée nationale populaire de la RPC, *Ensure Absolute Party Leadership over National Security*, 17 avril 2018 ;
URL https://subsites.chinadaily.com.cn/npc/2021-12/29/c_694819.htm, (consulté le 2 mai 2024).

- Bureau national des statistiques de la RPC, *China Statistical Yearbook 2023* ; *Outward Direct Investment by Country*, Gouvernement de la RPC, septembre 2023 ;
URL <https://www.stats.gov.cn/sj/ndsj/2023/indexeh.htm>, (consulté le 24 juillet 2024).
- Conseil des affaires de l'État de la RPC, *The Diversified Employment of China's Armed Forces*, Gouvernement de la RPC, avril 2013 ;
URL https://english.www.gov.cn/archive/white_paper/2014/08/23/content_281474982986506.htm, (consulté le 6 juin 2024).
- Conseil des affaires de l'État de la RPC, *China's Military Strategy (2015)*, Gouvernement de la RPC, 27 mai 2015 ;
URL https://english.www.gov.cn/archive/white_paper/2015/05/27/content_281475115610833.htm, (consulté le 2 mai 2024).
- Cour Permanente d'Arbitrage (CPA), *Arbitrage relatif à la mer de Chine méridionale (La République des Philippines c. La République populaire de Chine)*, 12 juillet 2016 ;
URL <https://docs.pca-cpa.org/2016/07/PH-CN-20160712-Award.pdf>, (consulté le 30 juillet 2024).
- Département d'État des États-Unis, *Remarks With Chinese Foreign Minister Yang Jiechi*, Gouvernement des États-Unis, 5 septembre 2012 ;
URL <https://2009-2017.state.gov/secretary/20092013clinton/rm/2012/09/197343.htm>, (consulté le 24 avril 2024).
- Département d'État des États-Unis, *U.S.-Vietnam Comprehensive Partnership*, Gouvernement des États-Unis, 16 décembre 2013 ;
URL <https://2009-2017.state.gov/r/pa/prs/ps/2013/218734.htm#:~:text=In%20July%202013%2C%20President%20Obama,to%20the%20Asia%2DPacific%20rebalance.>, (consulté le 23 juillet 2024).
- Département de la Défense des États-Unis, *Military and Security Developments Involving the People's Republic of China 2020*, Gouvernement des États-Unis, 1^{er} septembre 2020 ;
URL <https://media.defense.gov/2020/Sep/01/2002488689/-1/-1/1/2020-DOD-CHINA-MILITARY-POWER-REPORT-FINAL.PDF>, (consulté le 11 juin 2024).
- Département de la Défense des États-Unis (2023a), *Budget request for fiscal year 2024*, Gouvernement des États-Unis, 15 mars 2023 ;
URL https://comptroller.defense.gov/Portals/45/Documents/defbudget/FY2024/FY2024_Budget_Request.pdf, (consulté le 4 mai 2024).

- Département de la Défense des États-Unis (2023b), *Military and Security Developments Involving the People's Republic of China 2023*, Gouvernement des États-Unis, 19 octobre 2023 ;
URL <https://media.defense.gov/2023/Oct/19/2003323409/-1/-1/1/2023-MILITARY-AND-SECURITY-DEVELOPMENTS-INVOLVING-THE-PEOPLES-REPUBLIC-OF-CHINA.PDF>, (consulté le 6 mai 2024).
- Division des affaires maritimes et du droit de la mer des Nations unies, *Listes chronologiques des ratifications, des adhésions et des successions à la Convention et aux accords connexes*, 24 octobre 2023 ;
URL https://www.un.org/Depts/los/reference_files/chronological_lists_of_ratifications.htm, (consulté le 23 avril 2024).
- EDCA (Accord de coopération renforcée en matière de défense entre les États-Unis et la république des Philippines), Quezon City, 28 avril 2014 ;
URL <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2019/02/14-625-Philippines-Defense-Cooperation.pdf>, (consulté le 24 juillet 2014).
- MDT (Traité de défense mutuelle entre les États-Unis et la république des Philippines), Washington, 30 août 1951 ;
URL <https://treaties.un.org/doc/Publication/UNTS/Volume%20177/volume-177-I-2315-English.pdf>, (consulté le 24 juillet 2024).
- Ministère de la défense nationale de la République socialiste du Vietnam, *2019 Viet Nam National Defence*, Gouvernement de la République socialiste du Vietnam, 25 novembre 2019 ;
URL <https://mod.gov.vn/wcm/connect/08963129-c9cf-4c86-9b5c-81a9e2b14455/2019VietnamNationalDefence.pdf?MOD=AJPERES&CACHEID=ROOTWORKSPACE-08963129-c9cf-4c86-9b5c-81a9e2b14455-mXO.UaH>, (consulté le 23 juillet 2024).
- Ministère des Affaires Étrangères de la RPC, *La Chine s'en tient au règlement par voie de négociation des différends concernés entre la Chine et les Philippines en Mer de Chine méridionale*, Gouvernement de la RPC, 13 juillet 2016 ;
URL https://www.fmprc.gov.cn/fra/wjdt/gb/201607/t20160713_10188124.html, (consulté le 24 avril 2024).
- Ministère des Finances de la RPC, *Tableau budgétaire des dépenses du budget public général central 2021*, Gouvernement de la RPC, 23 mars 2021 ;

- URL http://yss.mof.gov.cn/2021zyys/202103/t20210323_3674877.htm, (consulté le 4 mai 2024).
- Ministère des Finances de la RPC, *Dépenses du budget public général national 2022*, Gouvernement de la RPC, 25 août 2023 ;
URL http://yss.mof.gov.cn/2022zyjs/202308/t20230825_3904170.htm, (consulté le 4 mai 2024).
 - OHI (Organisation hydrographique internationale), *Limits of Oceans and Seas*, 3^{ème} édition, Monte-Carlo, 1953 ;
URL <https://epic.awi.de/id/eprint/29772/1/IHO1953a.pdf>, (consulté le 5 avril 2024).
 - Organisation des Nations unies (ONU), *Convention des Nations unies sur le droit de la mer*, Adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, 10 décembre 1982 ;
URL https://www.un.org/depts/los/convention_agreements/texts/unclos/unclos_f.pdf, (consulté le 12 avril 2024).
 - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture. Contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition de tous*, 2016 ;
URL <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/146a8ae7-f238-4c0b-a747-2473f0a18b46/content>, (consulté le 17 avril 2024).
 - Qiushi Journal, *Innovations majeures dans la théorie et la pratique de la sécurité nationale en Chine*, 28 février 2017 ;
URL http://www.qstheory.cn/dukan/qs/2017-02/28/c_1120536834.htm, (consulté le 3 mai 2024).
 - Secrétariat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), *Declaration on the conduct of the parties in the South China Sea*, 14 mai 2012 ;
URL <https://asean.org/declaration-on-the-conduct-of-parties-in-the-south-china-sea-2/>, (consulté le 22 juillet 2024).
 - Secrétariat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), *ASEAN Statistical Yearbook 2023*, décembre 2023 ;
URL <https://www.aseanstats.org/wp-content/uploads/2023/12/ASYB-2023-v1.pdf>, (consulté le 22 juillet 2024).
 - Service de recherche du Congrès des États-Unis, *Maritime Territorial Disputes in East Asia: Issues for Congress*, Congrès des États-Unis, 14 mai 2014 ;
URL <https://crsreports.congress.gov/product/pdf/R/R42930/8>, (consulté le 11 mai 2024).

- Service de recherche du Congrès des États-Unis (2024a), *China Naval Modernization: Implications for U.S. Navy Capabilities-Background and Issues for Congress*, Congrès des États-Unis, 30 janvier 2024 ;
URL <https://crsreports.congress.gov/product/pdf/RL/RL33153/277>, (consulté le 11 juin 2024).
- Service de recherche du Congrès des États-Unis (2024b), *U.S.-China Strategic Competition in South and East China Seas: Background and Issues for Congress*, Congrès des États-Unis, 5 février 2024 ;
URL <https://crsreports.congress.gov/product/pdf/R/R42784/150>, (consulté le 19 juillet 2024).
- The White House, *National Security Strategy of the United States of America*, décembre 2017 ;
URL <https://history.defense.gov/Portals/70/Documents/nss/NSS2017.pdf?ver=CnFwURrw09pJ0q5EogFpwg%3d%3d>, (consulté le 22 juillet 2024).
- The White House, *Joint Leaders' Statement: Elevating United States – Vietnam Relations To A Comprehensive Strategic Partnership*, 11 septembre 2023 ;
URL <https://www.whitehouse.gov/briefing-room/statements-releases/2023/09/11/joint-leaders-statement-elevating-united-states-vietnam-relations-to-a-comprehensive-strategic-partnership/>, (consulté le 23 juillet 2024).
- USEIA (Agence d'information sur l'énergie des États-Unis), *Contested areas of South China Sea likely have few conventional oil and gas resources*, Département de l'Énergie des États-Unis, 3 avril 2013 ;
URL <https://www.eia.gov/todayinenergy/detail.php?id=10651>, (consulté le 15 avril 2024).
- USEIA (Agence d'information sur l'énergie des États-Unis), *Regional Analysis Brief: South China Sea*, Département de l'Énergie des États-Unis, 21 mars 2024 ;
URL https://www.eia.gov/international/content/analysis/regions_of_interest/South_China_Sea/south_china_sea.pdf, (consulté le 15 avril 2024).

Articles de presse (en ligne)

- AGENCE FRANCE-PRESSE À PÉKIN, « China increases military spending in face of 'escalating' threats », *France 24*, 4 mars 2023 ;
URL <https://www.france24.com/en/live-news/20230304-china-s-rubber-stamp-parliament-to-begin-meetings-hand-xi-third-term>, (consulté le 4 mai 2024).

- CHAN Minnie, « Xi's fishermen visit seen as warning to South China Sea neighbours », *South China Morning Post*, 10 avril 2013 ;
URL https://www.scmp.com/news/china/article/1211086/xi-jinping-pledges-makes-seas-safer-fishermen?campaign=1211086&module=perpetual_scroll_0&pgtype=article, (consulté le 17 juin 2024).
- CHINA.ORG.CN, « With Stable Policies of Reform and Opening to the Outside World, China Can Have Great Hopes for the Future », *China.org.cn*, 4 septembre 1989 ;
URL <http://www.china.org.cn/english/features/dengxiaoping/103339.htm> (consulté le 29 mai 2024).
- COWAN Carolyn, « Island-building and overfishing wreak destruction of South China Sea reefs », *Mongabay*, 8 avril 2024 ;
URL <https://news.mongabay.com/2024/04/island-building-and-overfishing-wreak-destruction-of-south-china-sea-reefs/>, (consulté le 30 juillet 2024).
- DAVID Lisa Marie et ERENO Jay, « Philippines, Vietnam hold first-ever joint coast guard exercise », *Reuters*, 9 août 2024 ;
URL <https://www.reuters.com/world/asia-pacific/philippines-vietnam-hold-first-ever-joint-coast-guard-exercise-2024-08-09/>, (consulté le 15 août 2024).
- DOAN Xuan Loc, « China's contradictory words and deeds », *Asian Times*, 4 juin 2019 ;
URL <https://asiatimes.com/2019/06/chinas-contradictory-words-and-deeds/>, (consulté le 24 avril 2024).
- FABINYI Michael, « China and the South China Sea Resource Grab », *The Diplomat*, 22 février 2015 ;
URL :<https://thediplomat.com/2015/02/china-and-the-south-china-sea-resource-grab/>, (consulté le 17 avril 2024).
- FRANK Joshua, « La guerre des ressources en mer de Chine méridionale », *A l'encontre - La Brèche*, 13 septembre 2023 ;
URL <https://alencontre.org/ameriques/americonord/usa/la-guerre-des-ressources-en-mer-de-chine-meridionale.html>, (consulté le 18 avril 2024).
- GARDINER Harris, « Vietnam Arms Embargo to Be Fully Lifted, Obama Says in Hanoi », *The New York Times*, 23 mai 2016 ;
URL <https://www.nytimes.com/2016/05/24/world/asia/vietnam-us-arms-embargo-obama.html>, (consulté le 23 juillet 2024).
- GLASER Bonnie S. « China's Coercive Economic Diplomacy », *The Diplomat*, 25 juillet 2012 ;

- URL <https://thediplomat.com/2012/07/chinas-coercive-economic-diplomacy/>, (consulté le 22 juillet 2024).
- GLOBAL TIMES, « China discovers oil field of proven reserve of 102 million tons in South China Sea: CNOOC », *Global Times*, 8 mars 2024 ;
URL <https://www.globaltimes.cn/page/202403/1308471.shtml>, (consulté le 18 avril 2024).
 - SAIIDI Uptin, « Here's why the South China Sea is highly contested », *CNBC*, 7 février 2018 ;
URL <https://www.cnbc.com/2018/02/07/heres-why-the-south-china-sea-is-highly-contested.html#:~:text=While%20U.S.%20estimates%20have%20put,natural%20gas%20in%20undiscovered%20areas>, (consulté le 18 avril 2024).
 - THE ECONOMIST, « How the Pentagon thinks about America's strategy in the Pacific », *The Economist*, 15 juin 2023 ;
URL <https://www.economist.com/united-states/2023/06/15/how-the-pentagon-thinks-about-americas-strategy-in-the-pacific>, (consulté le 26 juillet 2024).
 - VIETNAMPLUS, « Vietnam-China trade hits nearly 100 billion USD », *VietnamPlus*, 2 juillet 2024 ;
URL <https://en.vietnamplus.vn/vietnam-china-trade-hits-nearly-100-billion-usd-post289521.vnp>, (consulté le 23 juillet 2024).
 - VNEXPRESS, « Vietnam welcomes 'South China Sea' ruling », *VnExpress*, 12 juillet 2016 ;
URL <https://e.vnexpress.net/news/news/vietnam-welcomes-south-china-sea-ruling-3435294.html>, (consulté le 20 juillet 2024).
 - VU Khang, « Why Vietnam Cannot Copy the Philippines' China Policy », *The Diplomat*, 14 février 2024 ;
URL <https://thediplomat.com/2024/02/why-vietnam-cannot-copy-the-philippines-china-policy/>, (consulté le 25 juillet 2024).
 - WATKINS Derek, « What China Has Been Building in the South China Sea », *The New York Times*, 27 octobre 2015 ;
URL <https://www.nytimes.com/interactive/2015/07/30/world/asia/what-china-has-been-building-in-the-south-china-sea.html>, (consulté le 19 juillet 2024).
 - XINHUA, « Full text of Hu Jintao's report at 17th Party Congress », *China Daily*, 24 octobre 2007 ;
URL https://www.chinadaily.com.cn/china/2007-10/24/content_6204564_4.htm, (consulté le 28 mai 2024).

- XINHUA (2013a), « China to restructure oceanic administration, enhance maritime law enforcement », *China Daily*, 10 mars 2013 ;
URL https://www.chinadaily.com.cn/china/2013-03/10/content_16295087.htm, (consulté le 4 juillet 2024).
- XINHUA (2013b), « Xi advocates efforts to boost maritime power », *China.org.cn*, 31 juillet 2013 ;
URL http://www.china.org.cn/china/2013-07/31/content_29589836.htm, (consulté le 4 juillet 2024).
- XINHUA, « Xi stresses importance of national security », *China Daily*, 15 avril 2014 ;
URL https://www.chinadaily.com.cn/china/2014-04/15/content_17436440.htm, (consulté le 3 mai 2024).
- XINHUA, « Full text of Xi Jinping's report at 19th CPC National Congress », *China Daily*, 4 novembre 2017 ;
URL https://www.chinadaily.com.cn/china/19thcpcnationalcongress/2017-11/04/content_34115212.htm, (consulté le 30 avril 2024).
- ZHAO Shelly, « China's Territorial Disputes in the South China Sea and East China Sea », *China Briefing*, 31 mai 2011 ;
URL <https://www.china-briefing.com/news/chinas-territorial-disputes-in-the-south-china-sea-and-east-china-sea/>, (consulté le 26 juillet 2024).

Annexes

Figure 1 : Aperçu géographique de la MCM (USEIA 2024, p.1).



Figure 2 : Mise en perspective de la « ligne à neuf tirets » de Pékin et des ZEE des États riverains selon la CNUDM (Zhao, 2011).



Figure 3 : La stratégie américaine des chaines d'îles (The Economist, 2023).



The Economist

Figure 4 : Les principales bases avancées de la Chine en MCM (AMTI, 2021).

